

10ÈME ANNIVERSAIRE DE LA RENAISSANCE
DE L'AMICALE PHILATÉLIQUE ET
NUMISMATIQUE DE RABAT 2014 - 2024



Assemblée Générale Ordinaire de l'APNR
le samedi 15 février 2025

الجملة المغربية للطوباعية والمسكوكات

Le Bulletin de la Philatélie et de la Numismatique au Maroc

مجلة تصدر كل 3 أشهر trimestrielle

مجلة للطوباعية والمسكوكات الوحيدة
التي تصدر بالمغرب

Le seul organe philatélique et
numismatique au Maroc

Bulletin culturel, électronique et gratuit,
édité par l'Amicale philatélique et
numismatique de Rabat

مجلة ثقافية، إلكترونية، مجانية تصدرها
ودادية الطوباعية والمسكوكات للرباط

Déjà le 5ème anniversaire
de votre bulletin !

Editeur Responsable

القائم بالمسؤول

M^r Abdelkader Lemrahi

عبد القادر المرعي

Rabat

الرباط

عدد رقم :

N°21

Fevrier
2025

Ce bulletin reprend le relais du Bulletin de la philatélie au Maroc ayant cessé de paraître en 1947
هذه المجلة هي امتداد لمجلة الطوباعية في المغرب التي توقفت على الاصدار في سنة 1947

SOMMAIRE

1. EDITO	2
2. L'AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT	5
3. ÉMISSIONS SPECIALES	6
3.1. PHILATELIE	6
3.1.1. Avec Gaza.....	6
3.1.2. Emission Commune : Maroc – Kazakhstan	8
3.1.3. Marrakech, Capitale de la Culture dans le Monde Islamique pour l'année 2024	11
3.1.4. Le Malhoun, patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.....	13
3.1.5. 4 ^{ème} conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière - Marrakech	16
4. AFFICHE DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2025.....	18
5. RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE ORDINAIRE DU 15 FEVRIER 2025 ET LA CELEBRATION DU 10^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA RENAISSANCE DE L'APNR	19
6. PLANNING DES ACTIVITES CULTURELLES DE L'AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT – ANNEE 2025	26
7. PLANNING DES SORTIES ET VISITES CULTURELLES DE L'APNR - ANNEE 2025	27
8. ARTICLES	28
8.1. PHILATELIE	28
8.1.1. La Poste Chérifienne et les Correspondances des TMO en Franchise Postale	28
8.1.2. Dernier jour de la poste espagnole a Tanger	29
8.1.3. De la taxation en métropole et dans les territoires sous dépendance française	36
8.1.4. La marche verte : Inspiration	44
8.2. NUMISMATIQUE	47
8.2.1. Sur deux dinars anonymes faussement attribués au sultan mérinide, Abū al-Ḥassan 'Alī	47
8.2.2. Pièce commémorative rare de 1994	54
8.2.3. Echelle de définition de la qualité des pièces de monnaie.....	55
8.2.4. Le Mystère des monnaies almoravides uniface : débat et analyse approfondie	57
9. DIVERS	60
9.1. CARTE DE L'EMPIRE CHERIFIEN MAROCAIN EN 1868	60
9.2. LE PETIT JOURNAL.....	61
9.3. SCRIPTOPHILIE.....	62
9.3.1. Compagnie de laiteries & boucheries réunies	62
9.4. DIVERTISSEMENT	63
9.4.1. Mots croisés et sudoku.....	63
10. SALONS & EXPOSITIONS.....	65
10.1. COMPTE RENDU DU SALON NATIONAL DE LA PHILATELIE ET DE LA NUMISMATIQUE DE CASABLANCA – 2024.....	65
10.2. MONACOPHIL, ENFIN DECOUVERTE !.....	71
10.1. PHILEXRABAT 2025	73
10.2. COMPETITION UPU	74
10.3. PHILHAINAUT'26 & NUMISHAINAUT'26.....	90
11. REVUE SPECIALISEE	93
12. PETITES ANNONCES.....	93
13. BULLETIN D'ADHESION A L'A.P.N.R.	94
14. PUBLICITE NEGOCIANTS DE TIMBRES ET MONNAIES.....	95

1. EDITO

Abdelkader LEMRAHI, Président APNR

Chers passionnés de philatélie et de numismatique,

Ce mois de février 2025 constitue une étape significative dans notre aventure collective : **le 5^{ème} anniversaire du Bulletin de la Philatélie et de la Numismatique au Maroc.**

Cinq années d'efforts, de partages et de découvertes ont permis de tisser des liens solides autour de deux passions intemporelles : la philatélie et la numismatique.

Il convient de souligner que notre Bulletin est le seul organe philatélique et numismatique au Maroc.

En tant que tel, il comble un vide immense dans notre pays, offrant un espace unique d'échange, de réflexion et de valorisation de ces disciplines.

Depuis son lancement en 2020, le Bulletin a été conçu comme une véritable passerelle entre collectionneurs, curieux et experts, répondant à un besoin crucial de promotion et de diffusion des connaissances en matière de philatélie et de numismatique.

Un regard sur le chemin parcouru :

Au cours de ces cinq dernières années, nous avons exploré ensemble une multitude de thématiques :

- Les trésors postaux du Maroc : véritables témoins de notre histoire.
- Les pièces rares : qui racontent l'évolution économique et culturelle de notre royaume.
- Les grandes expositions philatéliques et numismatiques qui continuent d'enrichir notre scène culturelle nationale.

Chaque numéro du Bulletin a non seulement offert l'opportunité de plonger dans les subtilités de ces univers fascinants, mais a également mis en valeur le rôle essentiel des collectionneurs marocains dans la préservation de ce patrimoine inestimable.

Événements marquants de 2025 :

Nous sommes ravis d'annoncer deux événements majeurs cette année :

- Célébration du 10^{ème} anniversaire de la renaissance de notre Amicale : cet événement mémorable nous permettra de revenir sur notre parcours, de rendre hommage à nos membres, et de réaffirmer notre engagement à promouvoir la philatélie et la numismatique.
- Tenue de notre Assemblée Générale Ordinaire : cette assemblée est cruciale pour effectuer un bilan de nos réalisations, discuter des projets futurs et renforcer les liens qui unissent notre communauté.

- Votre participation active est essentielle pour garantir le succès de cette rencontre, car ce sont vous, membres, qui donnez vie à notre Amicale.

Ces moments forts nous offriront l'occasion de réfléchir sur notre chemin parcouru et d'envisager l'avenir avec ambition.

Nous aspirons à faire de cette année un tournant, où tradition et innovation se rencontreront.

Avec l'essor des outils numériques et la multiplication des plateformes d'échange, la philatélie et la numismatique marocaines ont désormais la possibilité de se projeter sur la scène internationale.

Un mot de gratitude :

Ce succès, nous le devons à vous, nos lecteurs, qui avez su nous soutenir et nous inspirer.

Votre engagement, vos contributions et vos suggestions ont façonné l'essence même de ce Bulletin.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude envers les associations philatéliques et numismatiques marocaines, ainsi qu'à nos rédacteurs bénévoles qui ont soutenu notre vision dès le départ.

À l'aube de cette cinquième année, nous réaffirmons notre engagement à poursuivre cette mission avec passion et dévouement.

Ensemble, continuons à célébrer et à préserver ce patrimoine si riche qui nous unit.

Nous vous souhaitons une excellente lecture et une longue vie au Bulletin de la Philatélie et Numismatique au Maroc !

Appel à Contributions pour notre Bulletin :

Chers adhérents et précieux lecteurs,

Dans le cadre de notre engagement à enrichir le contenu de notre Bulletin de la Philatélie et de la Numismatique, nous avons le plaisir de vous inviter à participer activement à cette aventure collective.

Votre passion, vos connaissances et vos expériences sont des atouts précieux qui peuvent considérablement enrichir notre publication.

Thématiques proposées :

Nous vous encourageons à rédiger des articles sur des sujets qui vous tiennent à cœur, tels que :

1. Découvertes personnelles :

- 🌈 Partagez vos trouvailles récentes, qu'il s'agisse de timbres rares, de pièces de monnaie, ou d'objets de collection ayant une importance particulière pour vous.

2. Histoires et anecdotes :

- ✚ Racontez des histoires liées à vos expériences en tant que collectionneur ou à des événements marquants dans le domaine de la philatélie et de la numismatique.

3. Thématiques de recherche :

- ✚ Proposez des études, des analyses sur des sujets spécifiques, comme l'histoire des timbres marocains, l'évolution de la numismatique dans notre pays, ou l'impact culturel de ces disciplines.

4. Conseils et astuces :

- ✚ Partagez vos conseils pour les nouveaux collectionneurs ou des astuces sur la préservation et la valorisation des collections.

5. Plate-forme au service de toutes les associations :

- ✚ **Le Bulletin est ouvert à toutes les associations** pour y publier leurs activités, notamment leurs salons. Il suffit de nous faire parvenir votre article sous format Word, illustré par des photos.

Modalités de soumission :

Votre contribution est essentielle pour faire de notre Bulletin un véritable reflet de la diversité et de la richesse de notre communauté.

Pour soumettre vos articles :

- ✚ Format Word : les articles peuvent être accompagnés de photos pour illustrer vos propos.
- ✚ Envoi : merci d'envoyer vos contributions à l'adresse électronique suivante : apnrabat@gmail.com

Conclusion :

Nous nous réjouissons à l'idée de découvrir vos écrits et de les partager avec l'ensemble de nos lecteurs.

Votre engagement et votre soutien continu sont indispensables pour promouvoir notre passion commune pour la philatélie et la numismatique.

Merci de faire partie de cette belle aventure !

Avec nos salutations les plus chaleureuses,

2. L'AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT

M. Abdelkader LEMRAHI, président,	M. Fouad MORENO, Trésorier,
D ^r Iz-Eddine EL AMRANI, 1er vice-président chargé des affaires administratives,	D ^r Fatima EZZOUHRA, Conseillère chargée des affaires culturelles,
D ^r Majid TAZI, 2ème vice-président chargé des relations publiques,	M. Mohammed MANDRI, Conseiller chargé de la Philatélie,
M ^{me} Hayate ZNIG, Secrétaire Générale,	D ^r . Abderrahim CHAABANE, Conseiller chargé de la Numismatique.

Adresse : APNR, BP 8101, Rabat Nations Unies, Agdal 10102, Rabat

E-mail : apnrabat@gmail.com; Tél. : +212 6 61 21 15

Site web : <https://apn-rabat.org>

Adhésion à l'APNR :

Parrainage par 2 adhérents ayant au moins 2 ans d'ancienneté à l'Amicale ;

Renseignement du formulaire ci-joint à la fin du bulletin ;

Cotisation annuelle : - > 25 ans : 100 dh
 - 18-25 ans : 20 dh
 - < 18 ans : 1 dh

Adhésion au Bulletin de la Philatélie et de la Numismatique au Maroc : gratuite

En vue de dresser une liste de distribution, il vous est demandé de fournir votre prénom, nom et adresse électronique à l'e-mail officiel de l'Amicale suivant :

apnrabat@gmail.com.

Toutefois, le téléchargement de tous les bulletins peut être effectué à partir du site de notre Amicale : <https://apn-rabat.org/bulletins/>

Afin de respecter le RGPD, nous vous garantissons qu'aucune liste ne sera transmise pour une publicité quelconque ni autres associations non gouvernementales.

Calendrier des réunions bimensuelles et bourses trimestrielles :

Généralement, les réunions bimensuelles ont lieu les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis de chaque mois au Centre Culturel de l'Agdal ou dans un café à la demande des adhérents, de 10h à 12h, (prière de demander la tenue de chaque réunion), et les bourses au milieu ou vers la fin de chaque trimestre, sauf juillet et août (voir tableau détaillé dans les pages suivantes).



3. Émissions spéciales

3.1. Philatélie

3.1.1. Avec Gaza



Lors de la 27^{ème} session du Conseil des ministres arabes des communications et de l'information, tenue le 18/01/2024 à Abu Dhabi-Emirats Arabes Unis, les administrations postales des pays arabes ont été invitées à consacrer le timbre-poste commun, prévu pour l'année 2024, à l'expression de solidarité des pays arabes avec la Cause Palestinienne.

Ainsi, le projet de ce timbre-poste commun a fait l'objet d'un concours qui a connu la participation de plusieurs pays arabes via des propositions de maquettes, à l'issue duquel la création de la poste jordanienne fut sélectionnée pour être reproduite en ce timbre-poste commun, sous le thème « Avec Gaza ».

L'œuvre sélectionnée illustre une brèche d'espoir au milieu de la destruction et de la dévastation enregistrées à Gaza.

Son lancement intervient le 29 novembre 2024 à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Ce timbre-poste vient enrichir la collection des timbres-poste arabes communs ainsi que celle consacrée à la thématique d'Al Qods.

En effet, l'on peut citer entre autres à titre d'exemple : journée de la Poste Arabe en 2012 et 2008 ; « Jubilé d'Argent de l'Agence Bayt Al Mal Al Qods Acharif » en 2023, « Al Qods, capitale de la Palestine » en 2019, « Al Qods, Capitale de la culture arabe » en 2009, « Au bien être des familles des martyrs et des combattants pour la liberté de la Palestine » en 1984 ou encore « Semaine de la Palestine » en 1966.

مع غزة

خلال الدورة السابعة والعشرين لمجلس وزراء العرب للاتصالات والمعلومات، المنعقد بتاريخ 2024/01/18 في أبو ظبي - الإمارات العربية المتحدة، تمت دعوة إدارات البريد في الدول العربية لتخصيص الطابع البريدي المشترك، المقرر إصداره في عام 2024، كتعبير على التضامن العربي مع القضية الفلسطينية .

وقد كان مشروع هذا الطابع البريدي المشترك موضوع مسابقة شاركت فيها عدة دول عربية بتقديم تصاميمها، وكانت النتيجة اختيار تصميم البريد الأردني ليتم تجسيده على الطابع البريدي المشترك تحت عنوان "مع غزة". يجسد العمل الذي تم اختياره تأقفاً للأمل في ظل الخراب والتدمير في غزة.

سيتم إصدار هذا الطابع البريدي في 29 نوفمبر 2024، بمناسبة اليوم العالمي للتضامن مع الشعب الفلسطيني .

ويأتي هذا الطابع البريدي سلسلة الطوابع البريدية العربية المشتركة، وكذلك التي خصصت لموضوع القدس. نذكر على سبيل المثال "يوم البريد العربي" سنتي 2012 و2008، و"اليوبيل الفضي لوكالة بيت مال القدس الشريف" سنة 2023، و"القدس، عاصمة فلسطين" سنة 2019، و"القدس عاصمة الثقافة العربية" سنة 2009، و"لرعاية أسر شهداء ومجاهدي فلسطين" سنة 1984، و"أسبوع فلسطين" سنة 1966 .

Intitulé de l'émission	AVEC GAZA	مع غزة	اسم الإصدار
1 ^{er} jour d'émission	29/11/2024	2024/11/29	أول يوم للإصدار
Tirage	50 000 timbres-poste	50 000 طابع بريدي	عدد الطوابع البريدية
Planches composées de	10 TP	10 طوابع بريدية	لوحات مكونة من
Dimensions du TP	60 x 40 mm	40 x 60 ملم	أبعاد الطابع البريدي
Valeur faciale	9,80 MAD	9,80 دراهم	القيمة الاسمية
Couleurs	Plusieurs	متعددة	الألوان
Artiste	Maram H. AL-MAZAHREH		الفنان
Procédé d'impression	Numérique	رقمي	الطباعة
Imprimeur	Dar As-Sikkah, Maroc	دار السكة، المغرب	المطبعة





3.1.2. Emission Commune : Maroc – Kazakhstan



L'émission commune de timbre-poste entre le Royaume du Maroc et la République du Kazakhstan, intervient à la suite de la célébration en 2022 du 30^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Dans le cadre de cette émission, Barid Al-Maghrib (BAM) et l'opérateur postal du Kazakhstan (Kazpost) lancent un timbre-poste commun illustrant

d'une manière artistiquement harmonieuse une facette du patrimoine immatériel propre aux deux pays.

Il s'agit de boissons traditionnelles, le lait de chamelle du côté marocain et le koumis, lait de jument fermenté du côté kazakh.

Exceptionnelle dans le monde de la philatélie, cette émission commune entre le Maroc et le Kazakhstan se distingue par son lancement conjoint et sa mise en circulation de part et d'autre des deux continents.

Elle illustre toute la profondeur des liens qui existent entre les deux pays.

Cette émission de timbre-poste vient enrichir la série des émissions communes réalisées avec d'autres pays tels le Sultanat d'Oman et la République de la Roumanie en 2024, la République de Serbie en 2022, la république Dominicaine et la République Tunisienne en 2021, Monaco en 2014, le Qatar en 2012, le Portugal en 2007, la Belgique et la France en 2001 et bien d'autres réalisations philatéliques conjointes dont la plus ancienne remonte à 1987 avec les USA.

إصدار مشترك: المغرب - البرتغال

يأتي الإصدار المشترك للطوابع البريدية من قبل المملكة المغربية وجمهورية كازاخستان في أعقاب الاحتفال سنة 2022 بالذكرى الثلاثين لإقامة العلاقات الدبلوماسية بين البلدين.

وفي إطار هذا الإصدار، يطلق بريد المغرب وشركة بريد كازاخستان طابعًا بريديًا مشتركًا يجسد، بطريقة فنية متناغمة، جانبًا من جوانب التراث غير المادي الخاص بالبلدين. يبرز الطابع مشروبات تقليدية، حليب الإبل من الجانب المغربي، وحليب الفرس المخمر من الجانب الكازاخستاني.

يُعد هذا الإصدار المشترك بين المغرب وكازاخستان استثنائيًا في عالم الطوابع، حيث يتميز هذا الإصدار المشترك بين المغرب وكازاخستان بإطلاقه وتداوله على جانبي القارتين. وهو يوضح عمق الروابط القائمة بين البلدين.

ويترى هذا الإصدار البريدي سلسلة الطوابع البريدية المشتركة التي أصدرتها مجموعة بريد المغرب مع الدول الأخرى، والتي كان آخرها الإصدار المشترك مع سلطنة عمان والإصدار المشترك مع رومانيا سنة 2024، ومع جمهورية صربيا سنة 2022، ومع جمهورية الدومينيكان والجمهورية التونسية سنة 2021، والعديد من الإنجازات المشتركة الأخرى في مجال الطوابع البريدية، بما في ذلك الإصدارات المشتركة مع موناكو سنة 2014، وأوكرانيا سنة 2013، وقطر سنة 2012، وبلجيكا وفرنسا سنة 2001، والأول منها كان مع الولايات المتحدة الأمريكية سنة 1987.

اسم الإصدار	إصدار مشترك بين المملكة المغربية و جمهورية كازاخستان	Emission commune entre le Royaume du Maroc et la République du Kazakhstan	Intitulé de l'émission
تاريخ الإصدار	2024/12/25	25/12/2024	Date d'émission
عدد الطوابع البريدية	50 000 طابع بريدي	50 000 timbres-poste	Tirage
لوحات مكونة من	10 طوابع بريدية	10 TP	Planches composées de
أبعاد الطابع البريدي	30 x 40 ملم	40 x 30 mm	Dimensions du TP
القيمة الاسمية	9,80 دراهم	9,80 MAD	Valeur faciale
الألوان	متعددة	Plusieurs	Couleurs
التصميم	فيصل بن كيران	Faissal BEN KIRAN	Conception
الطباعة	رقسي	Numérique	Procédé d'impression
المطبعة	دار السكة، المغرب	Dar As-Sikkah, Maroc	Imprimeur



إصدار مشترك
Emission commune
المغرب
Kazakhstan
KAZAKHSTAN
MAROC

179 pages 01/2020 Maroc Tashkent: Bait Al-Maghribi إعداد: مجموعة التحرير البريد الإلكتروني: info@baitalmaghribi.com



La désignation de Marrakech, en tant que capitale de la culture dans le monde islamique pour l'année de 2024, a donné lieu à un programme de célébration riche et diversifié, étalé tout au long de l'année.

Cet événement tant attendu, a été lancé en janvier 2024, sous le haut patronage de sa Majesté le Roi Mohammed VI dans le cadre d'une cérémonie organisée par le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, en coordination avec l'Organisation du Monde Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ICESCO).

Il vise à transformer la ville en un véritable carrefour intellectuel pour les penseurs du monde islamique.

C'est aussi une opportunité prestigieuse permettant aux différents intervenants de mettre en lumière le riche patrimoine civilisationnel, culturel et historique de cette cité millénaire, son importance et son influence à travers les âges.

Comme à l'accoutumé, Barid Al-Maghrib prend part à cette dynamique culturelle et a tenu pour sa part, à rendre hommage à cette ville millénaire par l'émission spéciale d'un timbre-poste commémoratif de l'évènement.

Il illustre, en dessin géométrique épuré, le pavillon de la Ménara, monument emblématique de Marrakech, entouré de son bassin et de ses oliviers, évoquant le patrimoine architectural islamique.

Les montagnes de l'Atlas sont visibles à l'arrière-plan.

Les palmiers et les oiseaux, symboles de fertilité et de paix ainsi que la couleur ocre reflètent la « ville rouge ».

Ce timbre-poste s'ajoute à celui consacré à la ville de Fès, capitale de la Culture islamique pour l'année 2007 et enrichit la collection consacrée à la ville de Marrakech qui compte, pas moins d'une vingtaine de timbres-poste dont les plus saillants :

- Place de Jemaa El Fna en 2017 ;
- 9 siècles de la Fondation de Marrakech en 1960.

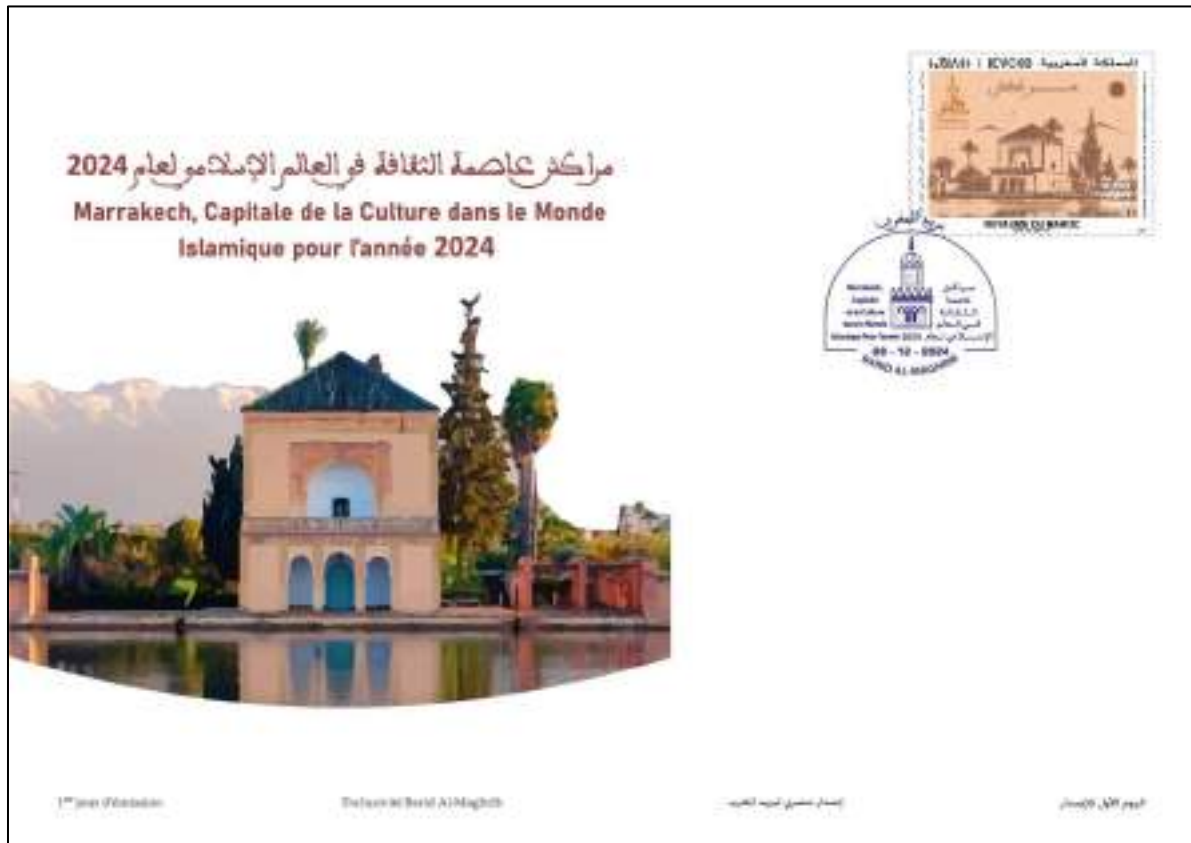
مراكش عاصمة الثقافة في العالم الإسلامي لعام 2024

أسفر اختيار مراكش عاصمة الثقافة في العالم الإسلامي لعام 2024 عن برنامج غني ومتنوع من الاحتفالات التي امتدت على مدار السنة. وقد تم إطلاق هذا الحدث الذي طال انتظاره في يناير 2024 تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس في حفل نظمته وزارة الشباب والثقافة والتواصل بالتنسيق مع منظمة العالم الإسلامي للتربية والعلوم والثقافة (إيسيسكو). ويهدف إلى تحويل المدينة إلى ملتقى ثقافي للمفكرين من جميع أنحاء العالم الإسلامي. كما أنها فرصة مميزة لمختلف المشاركين لتسليط الضوء على الإرث الحضاري والثقافي والتاريخي الغني لهذه المدينة الألفية، وأهميتها وتأثيرها على عصر العصور.

وكعادتها، تشارك مؤسسة بريد المغرب في هذه الفعالية الثقافية، وقد حرصت من جهتها على الاحتفاء بهذه المدينة الألفية بإصدار طابع بريدي خاص يخلد لهذه المناسبة، ويُجسّد تصميم هذا الطابع بخطوطه الهندسية الرفيعة جناح المنارة، وهو معلم رمزي لمدينة مراكش، محاطاً بحوضه وأشجار الزيتون، مما يرمز إلى الإرث المعماري الإسلامي. تظهر في الخلفية جبال الأطلس، والنخيل والطيور، وهما رمزين للخصوبة والسلام، في حين أن اللون يعكس "المدينة الحمراء".

يضاف هذا الطابع البريدي إلى الطابع المخصص لمدينة فاس، عاصمة الثقافة الإسلامية لسنة 2007، ويثري مجموعة الطوابع البريدية المخصصة لمدينة مراكش التي تضم ما لا يقل عن عشرين طابعاً بريدياً، أبرزها "ساحة جامع الفنا" سنة 2017 و "تخليد ذكرى 9 قرون على تأسيس مراكش" سنة 1960.

اسم الإصدار	مراكش عاصمة الثقافة في العالم الإسلامي لعام 2024	Marrakech, Capitale de la Culture dans le Monde Islamique pour l'année 2024	Intitulé de l'émission
أول يوم للإصدار	2024/12/08	08/12/2024	1 ^{er} jour d'émission
عدد الطوابع البريدية	50 000 طابع بريدي	50 000 timbres-poste	Tirage
لوحات مكونة من	10 طوابع بريدية	10 TP	Planches composées de
أبعاد الطابع البريدي	30 x 40 ملم	40 x 30 mm	Dimensions du TP
القيمة الإسمية	9,80 دراهم	9,80 MAD	Valeur faciale
الألوان	متعددة	Plusieurs	Couleurs
الطباعة	أوفست	Offset	Procédé d'impression
المطبعة	نار السكة، المغرب	Dar As-Sikkah, Maroc	Imprimeur



3.1.4. [Le Malhoun, patrimoine culturel immatériel de l'Humanité](#)



Inscrit en décembre 2023 dans la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO, le Malhoun, art poético-musical populaire, célèbre, fin 2024, son premier anniversaire d'inscription.

Cet art, combine la poésie chantée en arabe dialectal avec des mélodies souvent accompagnées d'instruments traditionnels, et aborde des thèmes variés tels que l'amour, la spiritualité et les réalités sociales.

A cette occasion, Barid Al-Maghrib procède, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, et le bureau de l'UNESCO pour le Maghreb, à l'émission spéciale d'un timbre-poste qui illustre, sur un fond bleu évoquant le zellige marocain, une troupe musicale de Malhoun, en pleine production de musique et de chant.

Les artistes, vêtus de costumes marocains traditionnels, jouent sur des instruments tels que le luth, le rebab, le violon et d'autres instruments utilisés dans ce type d'art. La présence de l'élément féminin au sein de la troupe montre que la femme marocaine a une place de choix dans la pratique des arts populaires marocains.

Cette émission vient enrichir la collection philatélique émise sur le thème des arts populaires au Maroc et sur le patrimoine immatériel.

En effet, l'on peut citer entre autres à titre d'exemple :

- La Musique Andalouse en 2007,
- Festival National des Arts populaires, émission cyclique parue régulièrement de 1972 à 2000,
- La rose à parfum - Kelaât M'Gouna en 2023,
- Moussem de Tan-Tan
- Place Jamaa El Fna
- 10^{ème} édition - Salon du Cheval d'El Jadida en 2017
- Danse de la Guedra » en 1970.

فن الملحون، تراث ثقافي غير مادي للبشرية

تم إدراج فن الملحون في القائمة التمثيلية للتراث الثقافي غير المادي لليونسكو في دجنبر 2023، وهو فن شعري موسيقي شعبي، ويحتفل في نهاية عام 2024 بمرور سنة على إدراجه. ويجمع هذا الفن بين الشعر المعنى باللهجة العربية العامية والألحان المصحوبة غالباً بألات موسيقية تقليدية، ويتناول مجموعة متنوعة من المواضيع مثل الحب والروحانيات والواقع الاجتماعي.

بهذه المناسبة، تصدر مؤسسة بريد المغرب، بالتعاون مع وزارة الشباب والثقافة والتواصل، ومكتب اليونسكو للمغرب العربي في الرباط، طابعاً بريدياً خاصاً يجسد على خلفية زرقاء توحى بالزلج المغربي، فرقة موسيقية للملحون أثناء أدائها للموسيقى والغناء. يرتدي الفنانون أزياء مغربية تقليدية ويعزفون على آلات مثل العود والرباب والكمان وغيرها من الآلات المستخدمة في هذا النوع من الفن. كما أن وجود العنصر النسائي في الفرقة يبرز مكانة المرأة المغربية المتميزة في ممارسة الفنون الشعبية المغربية.

ويثري هذا الإصدار سلسلة الطوابع البريدية التي تتناول موضوع الفنون الشعبية في المغرب والتراث غير المادي. نذكر على سبيل المثال: "الموسيقى الأندلسية" سنة 2007، و"المهرجان الوطني للفلكلور" الذي صدر بانتظام من سنة 1972 إلى سنة 2000، و"الورد العطري - قلعة مكنونة" سنة 2023، و"موسم طانطان" و"ساحة جامع الفنا" و"الدورة العاشرة لمعرض الفرس الجديدة" سنة 2017، و"رقصة الكدرة" سنة 1970.

Intitulé de l'émission	Le Malhoun, patrimoine culturel immatériel de l'humanité	فن الملحون، تراث ثقافي غير مادي للبشرية	اسم الإصدار
1 ^{er} jour d'émission	20/12/2024	2024/12/20	أول يوم للإصدار
Tirage	50 000 timbres-poste	50 000 طابع بريدي	عدد الطوابع البريدية
Planches composées de	10 TP	10 طوابع بريدية	لوحات مكونة من
Dimensions du TP	30 x 40 mm	40 x 30 ملم	أبعاد الطابع البريدي
Valeur faciale	4,10 MAD	4,10 دراهم	القيمة الاسمية
Couleurs	Plusieurs	متعددة	الألوان
Artiste	Asmâa RYAD	أسماء رياض	الفنان
Procédé d'impression	Offset	أوفست	الطباعة
Imprimeur	Dar As-Sikkah, Maroc	دار السكة، المغرب	المطبعة

فن الملحون، تراث ثقافي غير مادي للبشرية
Le Malhoun,
patrimoine culturel immatériel de l'humanité



1^{er} jour d'émission

Exclusivité Barid Al-Maghrib

إصدار حصري البريد المغرب

اليوم الأول للإصدار

3.1.5. 4^{ème} conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière - Marrakech



A l'occasion de la 4^{ème} Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière tenue, du 18 au 20 février 2025 à Marrakech, Barid Al-Maghrib, en partenariat avec le Ministère du Transport et de la Logistique et l'Agence Nationale de la Sécurité Routière (NARSA), contribue à la promotion de cet événement par l'émission spéciale d'un timbre-poste commémoratif.

Cet événement rassemble des dirigeants mondiaux, des décideurs politiques et des acteurs clés de la sécurité routière de 193 pays.

Il vise à évaluer les progrès du Plan mondial pour la sécurité routière 2021-2030 à mi-parcours et à définir des actions concrètes pour réduire de moitié les décès liés aux accidents de la route d'ici 2030.

Le timbre, conçu pour cet événement, présente l'identité visuelle de la conférence avec des teintes marron et ocre et des dessins inspirés des motifs traditionnels marocains du zellige.

Il inclut une représentation artistique de la Menara, monument emblématique de la ville de Marrakech.

L'illustration stylisée de routes formant le chiffre « 4 », symbolise la quatrième édition de la conférence.

Cette émission vient enrichir la collection consacrée aux infrastructures et à la sécurité routières.

Citons à titre d'exemple :

- Emission commune : Maroc - Serbie (Les ponts) en 2022,
- Journée Nationale de la Sécurité Routière en 2006,
- 19^{ème} Congrès mondial de la Route - Marrakech en 1991,
- Lutte contre les accidents de la circulation en 1980 et
- 2^{ème} conférence Routière Africaine en 1972.

الدورة الرابعة للمؤتمر الوزاري العالمي للسلامة الطرقيّة - مراكش

بمناسبة المؤتمر الوزاري العالمي الرابع حول السلامة الطرقيّة المنعقد في الفترة من 18 إلى 20 فبراير 2025 بمراكش، يساهم بريد المغرب، بالشراكة مع وزارة النقل واللوجستيك والوكالة الوطنية للسلامة الطرقيّة (انارسا)، في تعزيز هذا الحدث من خلال إصدار طابع بريدي تذكاري خاص.

ويشارك في هذا الحدث قادة عالميون، وصناع قرار، وخبراء بارزون في مجال السلامة الطرقيّة من 193 دولة، حيث يهدف إلى تقييم التقدم المحرز في الخطة العالمية للسلامة الطرقيّة 2021-2030 في منتصف مرحلتها، وتحديد الإجراءات العملية لتقليل وفيات حوادث المرور إلى النصف بحلول سنة 2030.

ويبرز الطابع البريدي، المصمم لهذا الحدث، الهوية البصرية للمؤتمر بألوان بني وتراي وأشكال مستوحاة من الزليج المغربي التقليدي مع إبراز رمز مدينة مراكش التي تستضيف هذا الحدث، من خلال تمثيل فني لمعلمة المنارة الشهيرة. وفي قلب التصميم، تظهر صورة مبتكرة لطرق متعددة المسارات تتشكل على هيئة الرقم "4"، في إشارة إلى الدورة الرابعة من هذا المؤتمر الوزاري العالمي.

وتُثري هذه الإصدار المجموعة المخصصة للبنية التحتية والسلامة الطرقيّة. نذكر على سبيل المثال: «إصدار مشترك: المغرب - صربيا (الجسور)» سنة 2022، «اليوم الوطني للسلامة الطرقيّة» سنة 2006، «المؤتمر الدولي التاسع عشر للطرق - مراكش 1991» سنة 1991، «الوقاية من حوادث السير» سنة 1980 و«الندوة الطرقيّة الإفريقية الثانية» سنة 1972.

اسم الإصدار	الدورة الرابعة للمؤتمر الوزاري العالمي للسلامة الطرقيّة - مراكش	4 th Global Ministerial Conference on Road Safety - Marrakech	Intitulé de l'émission
أول يوم للإصدار	2025/02/18	18/02/2025	1 ^{er} jour d'émission
عدد الطوابع البريدية	50 000 ملغ بريدي	50 000 timbres-poste	Tirage
لوحات مكونة من	10 طوابع بريدية	10 TP	Planches composées de
أبعاد الطابع البريدي	40 x 30 ملم	30 x 40 mm	Dimensions du TP
القيمة الاسمية	4,10 دراهم	4,10 MAD	Valeur faciale
الألوان	ملونة	Plusieurs	Couleurs
الطباعة	أوفست	Offset	Procédé d'impression
المنظمة	دار السكك المغرب	Dar As-Sakokh, Maroc	Imprimeur

المؤلة الرابعة للمؤتمر الوزاري العالمي للسلامة الطرقيّة - مراكش 4th Global Ministerial Conference on Road Safety - Marrakech



4. Affiche de l'assemblée générale 2025



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APNR

10ème anniversaire de la renaissance de l'APNR

SAMEDI 15 FEVRIER 2025 AU CC AGDAL



10H

- ✓ Venez fêter avec nous le 10ème anniversaire de la renaissance de l'APNR
- ✓ Rapport moral
- ✓ Rapport financier
- ✓ Approbation des rapport moral et financier
- Élection du bureau administratif
- ✓ **Pause-café et visite exposition**
- ✓ Planning activités 2025
- Questions diverses




✓ Repas de l'amitié à l'issue de l'AGO à 13H00

Le 15 février 2025, l'Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat a tenu son Assemblée Générale Ordinaire, suivie d'une célébration marquant le 10^{ème} anniversaire de la renaissance de notre Amicale.

Cet événement a constitué une occasion privilégiée pour faire le bilan de notre parcours, exprimer notre profonde gratitude envers nos membres et partenaires et envisager les perspectives d'avenir avec optimisme.

1. **Bilan des 10 Années de la Renaissance de Notre Amicale :**

Depuis sa renaissance en 2014, l'Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat a connu une évolution remarquable, se traduisant par plusieurs accomplissements significatifs :

- Reconstitution de la Communauté philatélique et numismatique :

Grâce à nos efforts soutenus, nous avons réussi à rassembler des passionnés de philatélie et de numismatique, tant marocains qu'étrangers.

Cette dynamique a favorisé un échange enrichissant de connaissances et d'expériences au sein de notre communauté.

- Introduction des compétitions :

Nous avons instauré des compétitions numismatiques et philatéliques.

Ces initiatives ont suscité l'émulation et renforcé l'apprentissage parmi nos membres, élevant ainsi le niveau général des présentations.

- Développement des expositions :

Nos expositions ont évolué, passant de simples présentations à des événements de grande envergure, avec des panneaux conformes aux normes internationales.

Cela a permis une mise en valeur optimale de nos collections et a attiré l'attention des passionnés.

- Adaptation durant la COVID-19 :

Malgré les défis posés par la pandémie, notre détermination et notre esprit d'innovation nous ont permis de maintenir nos activités culturelles.

Nous avons organisé des expositions virtuelles et des téléconférences, préservant ainsi le lien vital au sein de notre communauté.

- Lancement de nouvelles Initiatives :

En 2020, nous avons créé notre site internet et lancé le Bulletin de la Philatélie et de la Numismatique, renforçant notre position de leader et offrant à nos membres une

plateforme d'échange d'informations enrichissante. De plus, deux nouveaux sites, Marocposte et Marocnumismatique, sont en cours de construction depuis 2024, grâce au soutien précieux de notre ami Philippe LINDEKENS.

Ces plateformes visent à fournir aux collectionneurs des informations à jour sur la philatélie et la numismatique marocaine.

- Reconnaissance nationale et Internationale :

Notre Amicale a gagné en reconnaissance tant au niveau national qu'international.

En 2021, M. Bernard BESTON, ancien président de la Fédération Internationale de Philatélie (FIP), nous a proposé d'adhérer à cette institution prestigieuse.

Cependant, nous avons estimé qu'il était préférable de nous concentrer sur le développement de nos membres et l'organisation de compétitions nationales de qualité.

En effet, engager des ressources importantes pour des voyages et des participations, sans objectifs clairs et en tenant compte du niveau modeste de certains de nos adhérents, n'aurait pas été en accord avec notre vision.

2. Célébration du 10^{ème} Anniversaire :

La célébration de notre 10^{ème} anniversaire a été un moment empreint d'émotion et de fierté.

Nous avons retracé notre parcours à travers une exposition photographique rétrospective, mettant en lumière les moments forts et les échanges enrichissants de ces dix dernières années.

Nous avons également profité de cette occasion pour rendre hommage à six de nos vétérans, membres de l'APNR : MM. Feu Mohammed BENAODA, Lakhdar GHAILAN et Rachid SBIHI, et MM. Hassan BELAMLIH, Driss SLAOUI et Abdelmajid OUARITI, qui ont marqué de manière indélébile l'histoire de notre Amicale.

Leur dévouement et leur passion ont été essentiels à notre développement, et leurs conseils continuent d'inspirer les nouvelles générations de collectionneurs.

Nous avons tenu à souligner le rôle majeur de M. Philippe LINDEKENS et de son fils Thomas dans la promotion de la philatélie marocaine.

Leur magazine « MAGHREBOPHILA » est devenu un document de référence pour tous les collectionneurs du Maroc.

Plusieurs publications de leur création, toujours sur la philatélie marocaine, sont attendues dans les mois à venir.

Nous sommes ravis d'annoncer qu'elles seront mises en ligne, libre de téléchargement, sur le site de l'APNR.

Nous avons également rendu hommage à MM. Sellame EL HAJAME et Mohammed EL ATTAOUI. M. Sellame EL HAJAME a été un soutien précieux durant les moments difficiles de la COVID-19, tandis que M. Mohammed EL ATTAOUI, nouvel adhérent de l'APNR, s'investit avec passion dans la création de l'Académie Marocaine de Philatélie et d'autres belles initiatives très louables.

Leur dévouement mérite d'être souligné.

Nous avons aussi profité de cette occasion pour remercier nos fidèles adhérents, tant marocains qu'étrangers, qui soutiennent notre projet depuis une décennie.

Leur implication est le pilier de notre succès, et nous leur en sommes profondément reconnaissants.

3. Remerciements :

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à nos jurys en philatélie, MM. Jean Claude GUYAUX et Mostefa BOUZEGAOU, ainsi qu'à nos jurys en numismatique, le Dr Iz-Eddine EL AMRANI et M^{me} Fatima Zahra EL HARRIF, qui nous accompagnent depuis l'introduction des compétitions.

Leur encadrement a été essentiel à l'évolution de nos membres.

Nous avons également remercié nos sponsors traditionnels, sans qui nos activités ne pourraient se réaliser :

- Poste Maroc,
- Bank Al Maghrib,
- le Conseil de l'Arrondissement de l'Agdal / Ryad,
- la Direction du Centre Culturel de l'Agdal
- et notre sponsor privé, la société 3JW.

4. Perspectives d'Avenir :

Pour l'avenir, nous avons prévu des visites culturelles maintes fois reportées.

Nous nous engageons également à célébrer le 50^{ème} anniversaire de la Marche Verte avec faste, en organisant une exposition de collections philatéliques et numismatiques qui rendra hommage à cette épopée nationale.

Cet événement sera également l'occasion d'organiser le 8^{ème} Championnat National de Philatélie et de Numismatique - PHILEXRABAT 2025, qui se tiendra du 5 au 9 novembre.

Tous les efforts seront mobilisés pour garantir le succès de cet événement national majeur.

5. Conclusion :

Le déjeuner associatif qui a clôturé cette journée fut un moment convivial et chaleureux, favorisant les échanges et le renforcement des liens au sein de notre communauté.

C'était l'occasion de célébrer nos réussites et d'évoquer les projets futurs dans une atmosphère détendue et amicale.

La célébration de notre 10^{ème} anniversaire marque un tournant dans notre engagement à promouvoir la philatélie et la numismatique au Maroc.

Nous sommes déterminés à poursuivre notre mission, à innover et à renforcer les liens au sein de notre communauté.

Nous avons hâte de vous retrouver lors de nos prochaines activités et vous remercions pour votre participation et votre soutien.

Ensemble, continuons à porter fièrement les couleurs de notre Amicale et à construire un avenir prometteur.

6. Election du nouveau Bureau Administratif :

Après la présentation des rapport moral et financier, respectivement par le Président et le Trésorier et à l'issue de leur validation à la majorité absolue, après leur discussion, il a été procédé à l'élection du nouveau Bureau, lequel a soumis son programme culturel annuel qui, après sa discussion, a été validé à l'unanimité.

7. Composition du nouveau Bureau :

- M. Abdelkader LEMRAHI, président,
- D^r Iz-Eddine EL AMRANI, 1er vice-président chargé des affaires administratives,
- D^r Majid TAZI, 2ème vice-président chargé des relations publiques,
- M^{me} Hayate ZNIG, Secrétaire Générale,
- M. Fouad MORENO, Trésorier,
- D^r Fatima EZZOUHRA, Conseillère chargée des affaires culturelles,
- M. Mohammed MANDRI, Conseiller chargé de la Philatélie,
- D^r. Abderrahim CHAABANE, Conseiller chargé de la Numismatique.

8. Reportage photographique :

Présentation des rapports moral, financier et du programme culturel pour 2025.





M. Abdelmajid OUARITI, l'un des vétérans de l'APNR, soumet à l'AGO des propositions pertinentes



Le Président de l'Association Casablancaise
et son Adjoint, complices



Comité d'élection provisoire composé du plus âgé
(M. BELAMLIH) et de la plus jeune (Mlle MORENO)



Cocktail de bienvenue



Avec nos vétérans, Haj Hassan BELAMLIH et M. Abdelmadjid OUARITI qui sont venus fêter avec nous le 10^{ème} anniversaire de la renaissance de l'APNR, aux côtés de MM. Driss Souini et Ibrahim Hamidi



Le temps fort d'AGO 2025 : la réception présidentielle en l'honneur des participants Garden Party par une belle journée ensoleillée.



Ambiance amicale et conviviale



6. PLANNING DES ACTIVITES CULTURELLES DE L'AMICALE PHILATELIQUE ET NUMISMATIQUE DE RABAT – ANNEE 2025

Amicale Philatélique et
Numismatique de Rabat



ودادية الطوابع والمسكوكات
للرباط

Association fondée en 1918

Objet des activités	Date	Heure	Lieu : Centre Culturel de l'Agdal	Matériel
1 Exposition culturelle/Réunion/Atelier animation philatélique et numismatique	Samedi 15 Février	09 H - 14 H	Salle du 1 ^{er} étage	20 Tables et 40 Chaises
2 Exposition culturelle/Réunion/Atelier animation philatélique et numismatique	Samedi 12 Avril	09 H - 17 H	Salle du 1 ^{er} étage	20 Tables et 40 Chaises
3 Exposition culturelle/Réunion/Atelier animation philatélique et numismatique	Samedi 21 Juin	09 H - 17 H	Salle du 1 ^{er} étage	25 Tables et 50 Chaises
4 Exposition culturelle/Réunion/Atelier animation philatélique et numismatique	Samedi 20 Septembre	10 H - 12 H	Salle du 1 ^{er} étage	20 Tables et 40 Chaises
5 Célébration du 50 ^{ème} anniversaire de la Marche Verte par l'organisation du <u>8ème CHAMPIONNAT NATIONAL DE PHILATELIE ET DE NUMISMATIQUE – PHILEXRABAT 2025</u>	05 – 08 novembre 2025	Chaque jour de 08h00 à 19 h 00	1/Salle du 1 ^{ère} étage 2/Espace d'exposition rez de- chaussée (chaque jour de 08h00 à 19 h 00) 3/Salle des conférences : samedi 08/05/2024 : de 09h00 à 16h00.	75 tables et 100 chaises

Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat - BP 8101 Rabat Nations Unies Agdal 10102 Rabat
E-mail : lemrahi@hotmail.com ; apnrabat@gmail.com ; Tél : 06 61 21 15 36

7. PLANNING DES SORTIES ET VISITES CULTURELLES DE L'APNR - ANNEE 2025

Amicale Philatélique et
Numismatique de Rabat



ودادية الطوابع والمسكوكات
للرباط

Association fondée en 1918

Ville	Date	Heure	Site	Moyen de transport	Responsable
Marrakech	A déterminer	07H - 19H	Musée de la Civilisation de l'Eau	Minibus	
Moulay Driss du Zerhoun	-	07H-19H	Volubilis	Minibus	
Fez	-	07H-19H	Fez-Médina :	Minibus	
Meknès	-	07H-19H00	Palais Moulay Ismaïl	Minibus	
Tanger	-	07H-19H00	Tanger Médina	TGV	
Rabat	-	10H-13H	Dar Assika	-	
Rabat	-	10H-12H	Bibliothèque Royale	-	
Rabat	-	10H-12H	Chellah	-	

Des repas associatifs sont également prévus, seront programmés ultérieurement.

NB : ce planning est susceptible de subir d'éventuelles modifications

Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat - BP 8101 Rabat Nations Unies Agdal 10102 Rabat
E-mail : lemrahi@hotmail.com ; apnrabat@gmail.com ; Tél : 06 61 21 15 36

8. ARTICLES

8.1. Philatélie

8.1.1. La Poste Chérifienne et les Correspondances des TMO en Franchise Postale

M. Mohammed EL ATTAOUI

La Poste Chérifienne, symbole de l'indépendance postale du Maroc, a joué un rôle significatif dans l'acheminement des courriers nationaux et officiels au début du XX^e siècle.

Son réseau, conçu pour centraliser les communications administratives, militaires, et privées au sein du royaume, a permis de connecter efficacement les différentes régions et de renforcer la souveraineté postale du Maroc.

Parmi ses nombreux usagers, les Troupes d'Occupation du Maroc Occidental (TMO) ont occupé une place particulière.



Le commandant des tirailleurs du 6^e bataillon, bien qu'il bénéficiait de la franchise postale, a choisi d'affranchir sa lettre avec un timbre de la Poste Chérifienne pour en accélérer l'acheminement.

*Il a confié la lettre à la poste militaire de Fès, qui a apposé son cachet "TRESOR ET POSTES * 219 *" le 20 avril 1913.*

Ensuite, la lettre a été transférée au bureau de la Poste Chérifienne de Fès en direction du bureau chérifien de Tanger, où elle est arrivée le 24 avril 1913. Le même jour, elle a été remise à la poste française (cachet tireté au verso TANGER du 24 avril 1913) et a continué son voyage sous franchise militaire pour finalement atteindre sa destination le 29 avril 1913.

Les TMO, Bien que bénéficiant de la franchise postale militaire française, de nombreux soldats et officiers préféraient utiliser les timbres chérifiens, favorisant ainsi un service plus rapide pour leurs correspondances.

Une fois arrivées aux bureaux de poste principaux, souvent Tanger ou Casablanca, les lettres étaient transférées à la Poste Française pour leur acheminement en France sous la franchise postale militaire française, permettant une continuité de service entre deux réseaux distincts.

Pour illustrer l'importance de cette collaboration postale, nous présentons ici une lettre typique des TMO, affranchie avec un timbre chérifien.

Cette lettre, acheminée par la Poste Chérifienne, témoigne de la pratique de l'époque, deux systèmes postaux collaboraient étroitement pour garantir la rapidité et la fiabilité des courriers des TMO.

Le timbre chérifien apposé sur cette enveloppe est une trace tangible de l'histoire, rappelant l'ingéniosité des moyens de communication militaires qui devaient s'adapter aux particularités locales et aux exigences administratives des troupes.

Cette lettre des TMO en franchise postale intérieure est ainsi un précieux document historique et philatélique.

Elle illustre non seulement l'utilisation des services de la Poste Chérifienne par les TMO, mais elle incarne également l'adaptabilité des réseaux postaux de l'époque.

Une véritable pièce de collection qui raconte une histoire complexe, celle d'une époque où les courriers officiels circulaient au croisement de deux systèmes postaux, marquant ainsi un chapitre fascinant de la philatélie marocaine.

8.1.2. [Dernier jour de la poste espagnole a Tanger](#)

D^r Khalid BENZIANE

Ce jour-là à Tanger, une foule importante attendait son tour pour passer au guichet postal espagnol.

Informés par voie de presse, de nombreux philatélistes tangerois se sont donnés rendez-vous Rue des Postes près du Petit Socco où était située la poste espagnole.

Si les premières liaisons postales entre Tanger et l'Espagne datent de 1861, d'après B. Armstrong, l'ouverture d'un bureau des postes remonte à 1883, et plus précisément au 21 septembre 1883 (comme indiquée sur l'enveloppe ci-après).

Ce bureau était situé place du Petit Socco, place centrale de la vieille ville tangeroise où étaient regroupées toutes les postes étrangères (anglaise, allemande et française).

En 1924, le bureau espagnol déménagea rue des Postes dans un local plus vaste.



Oblitération du bureau espagnol de Tanger du 28 février 1958 sur une lettre non voyagée indiquant en 3 langues (anglais, espagnol et français) la date du dernier jour de la poste espagnole à Tanger.

30

A noter l'inscription à gauche des dates de la présence de la poste espagnole : 21 septembre 1883- 28 février 1958. Affranchissement avec timbre espagnol à l'effigie de Franco.

Le 28 février 1958, la Poste espagnole de Tanger ferma ses portes définitivement. Rappelons que la signature de la fin du protectorat espagnol au Maroc a été signée le 7 avril 1956, soit 23 mois auparavant.

Pour commémorer cet évènement, les philatélistes se sont donc précipités pour oblitérer leur courrier au guichet espagnol.

Je pense que les employés des postes étaient tous présents ce jour-là, au vu du courrier répertorié dans les ventes sur le web.

Le courrier était affranchi soit par des timbres espagnols (sans surcharge) soit par des timbres espagnols de Tanger.



Le deuxième bureau espagnol rue des Postes ouvert en 1924.



Oblitération de « Tanger Sucursal » du 28 février 1958. Affranchissement avec des timbres de Tanger



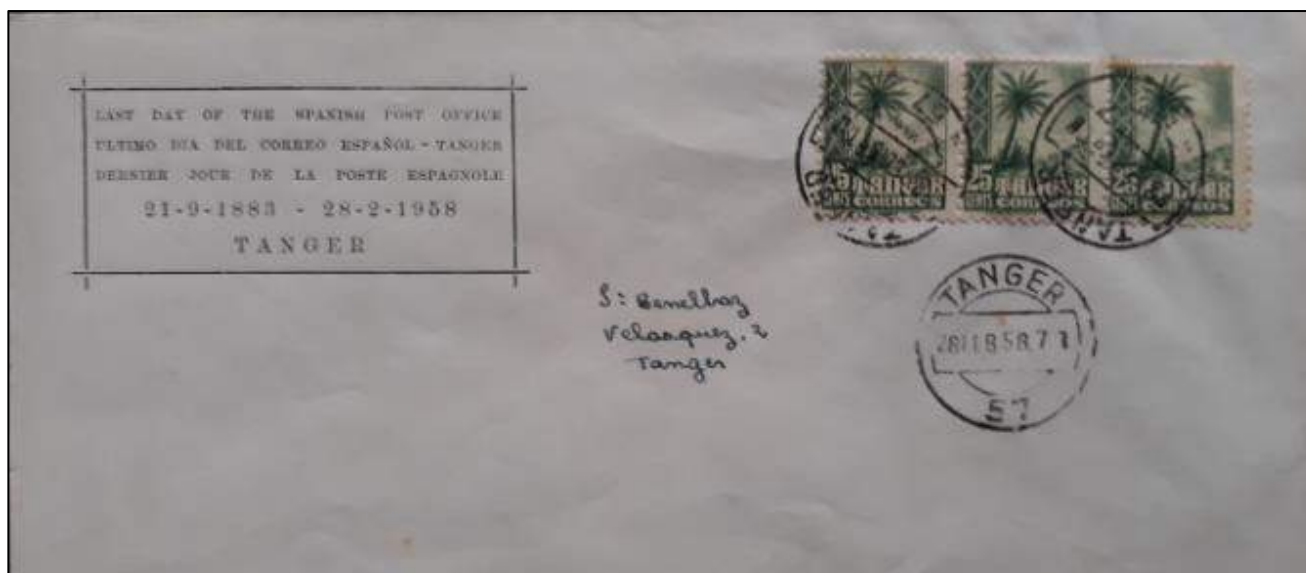
Oblitération de Tanger - 57- du 28 février 1958. Affranchissement avec des timbres de Tanger.



Oblitération de la Poste Aérienne de Tanger du 28 février 1958 pour Madrid.

Affranchissement avec timbre espagnol.

A noter l'inscription manuscrite en haut « Ultima Dia de Correos español en Tanger ».



*Oblitération de Tanger-57- du 28 février 1958. Affranchissement avec des timbres de Tanger.
Inscription encadrée trilingue du dernier jour de la Poste espagnole à Tanger.*



*Oblitération de Tanger - 57- du 28 février 1958. Affranchissement mixte avec 2 timbres d'Espagne et 2 timbres de Tanger.
Inscription en 4 langues (anglais, allemand, français et espagnol) du dernier jour de la poste espagnole à Tanger.*



Coupure de presse annonçant la date de fermeture de la Poste espagnole à Tanger.



Déménagement de la Poste espagnole.

Mais ce qui apparaît le plus spectaculaire de ces plis souvenirs, ce sont les deux enveloppes ci-après qui comportent tous les timbres à date utilisés par la Poste espagnole à Tanger en ce moment.

Un document historique très intéressant, d'ailleurs il a été publié dans le numéro 21 de mars 2018 dans *Maghrébophila* par Thierry Sanchez.

Voici la liste des TAD sur ces deux enveloppes.

Rappelons que les TAD de la Poste Aérienne sont hexagonaux, ceux de la Poste ordinaire sont circulaires, ceux de la Poste Recommandée sont rectangulaires et ceux des Postes Télégraphes soit circulaires soit ovales :

- Poste Aérienne : CORREO AEREO CERTIFICADO TANGER
- Poste Aérienne : CORREO AEREO CERTIFICADO TANGER (sans trait entre Certificado et Correo Aereo)
- Poste Aérienne : CORREO AEREO CERTIFICADO SUCURSAL TANGER
- Poste Aérienne : CORREO AEREO SUCURSAL TANGER
- Poste Aérienne : CORREO AEREO TANGER



*Spectaculaire pli avec tous (?) les timbres à date de la Poste Espagnole à Tanger.
On compte 25 cachets (dont 4 illisibles).*

- Poste ordinaire : TANGER 57
- Poste ordinaire : TANGER CARTERIA
- Poste ordinaire : LISTA TANGER
- Poste ordinaire : SUCURSAL TANGER
- Poste ordinaire (valeurs déclarées) : VALORES DECLARADOS TANGER
- Poste ordinaire : TANGER REGISTRO SALIDA
- Poste ordinaire : RECLAMACIONES TANGER
- Postes télégraphes (circulaire) : TELEGRAFO ESPAÑOL TANGER
- Postes télégraphes (ovale) : TELEGRAFO ESPAÑOL TANGER
- Poste mandats (ovale) : GIRO POSTAL TANGER
- Poste mandats (ovale) : GIRO POSTAL SUCURSAL TANGER
- Poste recommandée : CORREO ESPAÑOL CERTIFICADO TANGER
- Poste recommandée : CERTIFICADO SUCURSAL TANGER
- Poste recommandée : CERTIFICADO ESTAFETA DE CAMBIO TANGER
- Poste recommandée : PAQUETE POSTAL TANGER
- Oblitération mécanique (pour Imprimés) : TANGER IMPRESOS

- Oblitération mécanique : TANGER 57 + Texte « Caja Postal de Ahorros con Garantía del Estado »
- Oblitération pour Caisse d'Épargne Postale (rectangulaire) : CAJA POSTAL DE AHORROS TANGER
- Oblitération pour comptes courants de la Poste : ...POSTAL DE CORREOS/ CUENTAS CORRIENTES.

Le 2 derniers TAD sont illisibles sur les deux plis.

Les 2 derniers cachets décrits ne sont pas des cachets postaux, ils devaient être apposés sur des livrets de caisse d'épargne ou des récépissés pour attester les opérations de dépôts ou de retraits d'argent soit sur un livret d'épargne soit sur un CCP.

Bref, de transactions financières !



Deuxième pli avec 26 cachets de la Poste espagnole de Tanger.

Par ailleurs, rappelons que la poste franco-chérifienne a été transférée à la poste marocaine après l'indépendance, le 29 octobre 1956.

La poste britannique a fermé ses portes le 30 avril 1957, après 1 siècle de présence au Maroc.

Bibliographie :

1. K. BENZIANE & T. SANCHEZ : Les Oblitérations de Tanger. Hors-Série N°4 - Février 2006. Editions S.P.L.M.
2. K. BENZIANE : Les Etablissements Postaux illustrés par la carte-postale pendant le protectorat franco-espagnol (2^{ème} édition). 2017.

Henri TAPAREL

Les différents outils et les différents modes utilisés pour taxer les correspondances non affranchies ou insuffisamment affranchies en vigueur en métropole ont été appliqués dans les territoires et bureaux sous dépendance française jusqu'à leur indépendance dont le Protectorat du Maroc jusqu'en mars 1956.

1. Les outils de la taxation.

1.1. Les timbres indicatifs de la taxation.

Le timbre AFFRANCHISSEMENT INSUFFISANT créé en octobre 1858 est progressivement remplacé en octobre 1875, avec application au 1er janvier 1876, par le timbre T dans un triangle ou sans triangle.

Ce timbre devait être obligatoirement frappé sur tous les objets concernés pour les signaler à l'attention du bureau receveur qui avait en charge de les taxer et de percevoir la surtaxe.



1.2. Les Chiffre-Taxe.

La décision ministérielle (BMP n°3 de mars 1882) institue l'utilisation exclusive, à la place des timbres taxes métalliques ou manuscrits, des timbres-poste Chiffre-Taxe au type Duval pour taxer toutes les correspondances sous-affranchies ou non affranchies à partir du 1er octobre 1882.

Les différentes valeurs au type Duval émises en métropole seront en service jusqu'en juin 1943.

Pour être utilisés dans les territoires sous dépendance française comme au Maroc, les Chiffre-Taxe sont le plus souvent surchargés en monnaie locale.

C'est le cas pour le Maroc en 1896, en CENTIMOS sur 5 valeurs, puis en 1911 en chiffres arabes (3) et enfin en 1915 PROTECTORAT FRANÇAIS (6).

De même les Chiffre-Taxe Duval seront surchargés pour le bureau de Tanger en 1918 (7).



Dans certaines dépendances comme au Maroc des émissions spécifiques sont émises. Ainsi, en 1917, une première série de Chiffre-Taxe spécifique légendée MAROC est mise en service (6 valeurs).

Pour faire face aux besoins, les 10 et 30c seront surchargés en 1944, 50c, 1 et 3 f. La série sera complétée en 1945 par 5 nouvelles valeurs, puis de 1947 à 1952 (4).



10 c de l'émission de 1917, surchargé 3 francs et les 2 et 3 francs émis en 1945 et 1947.

2. Les différents modes de la taxation.

2.1. Taxation à l'insuffisance d'affranchissement.

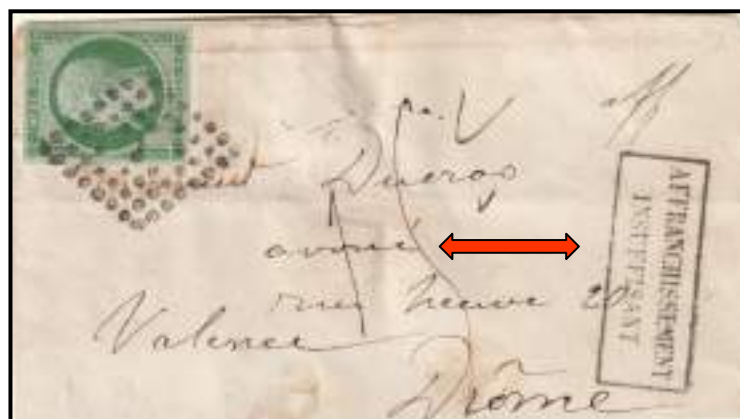
Afin de limiter dans un premier temps puis de mettre un terme à l'envoi des lettres en port dû, l'article 1 de la loi du 20 mai 1854, applicable au 1er juillet 1854, instaure la prime à l'affranchissement en métropole.

La lettre non affranchie sera dès lors taxée à 30 centimes, celle insuffisamment affranchie subira une taxe complémentaire sur la base de la lettre non affranchie : "Toute lettre revêtue d'un timbre insuffisant sera considérée comme non affranchie, et taxée comme telle, sauf déduction du prix du timbre".

La loi du 25 juin 1856 exécutoire à partir du 1er août précise dans son article 8 les conditions particulières pour la taxation des imprimés :

"S'ils ont été expédiés sans affranchissement, ils sont taxés au prix du tarif des lettres non affranchies.

S'ils ont été affranchis en timbres-poste et que l'affranchissement soit insuffisant, ils sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance de l'affranchissement".



Carte de visite assimilée aux imprimés de Paris pour Valence (Drôme) affranchie 5 centimes au lieu des 10 centimes requis de bureau à bureau dans le tarif du 15 décembre 1853.

Taxe manuscrite au triple de l'insuffisance : $(10 \text{ c} - 5 \text{ c}) = 5 \text{ c} \times 3 = 15 \text{ c}$.

La loi du 25 mars 1892 concernant la taxe des lettres insuffisamment affranchies et celle des objets sans affranchissement modifie le calcul des taxes à appliquer.

Pour tous les objets, y compris les imprimés, sans affranchissement la taxe est égale au double de la taxe ordinaire selon sa catégorie.

Si l'affranchissement est insuffisant la taxe est égale au double de l'insuffisance de la catégorie après décompte de l'affranchissement.

La carte postale non affranchie reste passible de la taxe de la lettre.



10 décembre 1938 carte postale en Franchise Militaire de Casablanca pour la métropole.

FM non acceptée, taxation au double de l'insuffisance dans le tarif métropolitain du 17 novembre 1938 : $0,90 \times 2 = 1,80$ franc.

9 mai 1934 : lettre par avion de la métropole pour Casablanca sous-affranchie à 1,50 francs au lieu des 2,50 francs requis : $0,50 + 2,00$ (aérien 10 à 20 g) = 2,50 f.

Taxée à 2 francs avec le Chiffre-Taxe de l'émission de 1917.



28 avril 1939, lettre en franchise militaire de Marrakech pour Casablanca. Franchise non acceptée, lettre taxée au double de l'insuffisance dans le tarif du 25 novembre 1938 : $0,90 \times 2 = 1,80$ franc.



Timbre de constatation TROUVÉ À LA BOÎTE en service également dans les territoires.

7 septembre 1940 : lettre par avion de la métropole pour Meknès en poste restante.

Le Chiffre-Taxe de 30 centimes correspond à la taxe de poste restante perçue à l'arrivée. (tarif du 16 janvier 1927)

Bande du censeur militaire YA 601



2.2. Taxation au minimum.

Le 7^{ème} congrès de l'Union Postale Universelle réuni à Madrid en octobre et novembre 1920 décide "pour mettre fin aux abus portant sur les objets non ou insuffisamment affranchis" de fixer un minimum de taxe à percevoir.

Cette mesure entre en vigueur le 1er janvier 1922 dans le régime international.

En 1924, l'Administration Française décide d'étendre cette disposition au régime intérieur.

La circulaire qui porte sur les nouvelles taxes postales applicables à dater du tarif du 25 mars 1924 stipule "qu'un minimum de perception sera applicable sur les objets non ou insuffisamment affranchis comme dans le régime international".

Ce minimum est alors fixé à 20 centimes.

Cette taxation au minimum est appliquée lorsque la taxation au double de l'insuffisance d'affranchissement est inférieure au tarif minimum de perception requis par le tarif postal en vigueur.

Elle est également appliquée dans les territoires sous dépendance française.



9 avril 1948 : lettre pour la métropole sous affranchie à 5,60 francs au lieu des 6 francs requis dans le tarif du 1^{er} août 1947.

Taxée au minimum 3 francs.

La loi du 8 avril 1910 dans son article 50 applicable au 1er mai 1910 instaure une surtaxe amende de 2 francs pour les Objets à Prix Réduit circulant non fermés, dont notamment la carte de visite, et comportant des mentions manuscrites non autorisées assimilées à de la correspondance.

"Les envois faits par la poste dans les conditions du tarif réduit, dans lesquels sont insérés des lettres ou des notes ayant le caractère de correspondance ou pouvant en tenir lieu... sont considérés comme lettres et passibles en outre d'une surtaxe fixe de 2 francs...

Au moment de la constatation de l'irrégularité, les objets de correspondances seront frappés du timbre T et revêtus sur leur suscription de la mention Article 50 de la loi du 8 avril 1910, inscrite à l'encre rouge

A l'arrivée, lesdits envois seront revêtus de chiffres-taxe d'une valeur représentant d'une part le double de l'insuffisance d'affranchissement d'une lettre de même poids et d'autre part une surtaxe fixe de 2 francs".

Un Chiffre-Taxe de 2 francs au type Duval, correspondant à cette surtaxe fixe est créé pour l'occasion par l'Arrêté ministériel du 2 mai 1910.

Il commencera à être livré au début du mois de juillet 1910, mais avec parcimonie, avec l'obligation faite par le Directeur de la Comptabilité aux Directeurs Départementaux des Postes d'utiliser en priorité les Chiffres-Taxe en excédent, notamment les 20 et 50 centimes.

Suite à la suppression de la surtaxe fixe, il sera retiré des bureaux de poste le 25 décembre 1912.



27 décembre 1911 : carte de visite de Conakry (Guinée Française) pour la métropole affranchie à 5 centimes au tarif du 1er mai 1910

(le tarif intérieur modéré de la carte de visite était étendu aux colonies).

Taxée pour mentions manuscrites non autorisées au double de l'insuffisance comme lettre $(10 - 5) \times 2 =$

10 centimes plus la surtaxe fixe de 2 francs pour infraction matérialisée par le

Chiffre-Taxe orange à 2 francs.

Du fait des nombreux refus de réception par les destinataires liés au montant prohibitif de l'amende et des complications d'application qui en découlent avec renvoi à

l'expéditeur ou la mise au rebut de l'enveloppe, l'Administration des Postes décide de supprimer dès le mois de décembre 1912 la surtaxe amende de 2 francs et de revenir à l'application de la taxation simple au double de l'insuffisance.

La loi du 29 mars 1920 réintroduit dans son article 7 la surtaxe fixe supprimée en décembre 1912 pour les O.P.R. en infraction, dont la carte de visite, comportant des mentions manuscrites non autorisées : "les envois effectués dans les conditions du tarif réduit, à destination de l'intérieur, qui au cours de leur transmission sont reconnus porter ou contenir des notes de correspondances ou des inscriptions manuscrites non autorisées, sont passibles d'une surtaxe fixe de 1 franc.

Les dispositions du présent article annulent et remplacent celles de l'article 9 de la loi du 25 juin 1856.

L'Administration des Postes est autorisée à poursuivre, au besoin par voie de contrainte, le recouvrement de la surtaxe prévue au présent article.

Une griffe administrative ou une mention manuscrite "Article 7 Loi du 29 mars 1920" doit être apposée afin de justifier la pénalité due par le destinataire".



3 janvier 1922 : carte de visite métropolitaine sous enveloppe ouverte affranchie à 5 centimes.
 Considérée comme O.P.R. en infraction pour correspondance non autorisée : $(0.25 - 0.05) \times 2 = 40$ centimes (tarif du 1er avril 1920) + 1 franc de surtaxe fixe.
 Griffe administrative violette Art. 7 Loi du 29 mars 1920 justifiant l'amende.

2.4. Utilisation temporaire de timbres-poste d'usage courant comme timbre taxe.

En cas de pénurie des timbres Chiffre-Taxe, des timbres-poste des émissions courantes alors disponibles ont été temporairement utilisés en remplacement après annulation avec le triangle T ou la lettre T.

Ce fut notamment le cas en 1917 dans les quelques jours qui suivirent le changement de tarif du 1er janvier 1917 qui fit passer le port de la lettre simple de 10 à 15 centimes avec l'application d'une taxe simple de 5 centimes.

De même au Maroc, en 1943 et 1944, du fait des contraintes d'approvisionnement liées au second conflit mondial.



13 janvier 1917 : lettre de Mascara (Algérie) pour Oudjda (Maroc) insuffisamment affranchie à 10 c



27 janvier 1917 : lettre de Berguent pour Oudjda (Maroc) insuffisamment affranchie à 10 centimes au lieu des 15 centimes requis dans le tarif du 1^{er} janvier.

Taxation au double de l'insuffisance 10 centimes avec un timbre-poste au type Mouchon PROTECTORAT FRANÇAIS surchargé T utilisé comme timbre taxe.



12 juillet 1917 : lettre de Oudjda pour Berguent sous affranchie à 10 centimes au lieu des 15 requis dans le tarif du 1^{er} janvier 1917.

Taxée au double de l'insuffisance 10 centimes avec le 20 centimes Chiffre-Taxe de 1915 coupé en deux et annulé avec le timbre à date de Berguent.



Timbres-poste d'usage courant utilisés comme taxe.



2 décembre 1924 : de Gibraltar pour Casablanca sous-affranchie et taxée avec le 25 centimes "Porte de Chella" surchargé T annulé par le timbre à date de CASABLANCA POSTES / MAROC

Ce petit article se contente de "balayer" les différents modes de taxation utilisés par la poste métropolitaine et appliqués par les bureaux français à l'étranger jusqu'à leur fermeture et dans tous les territoires sous dépendance française jusqu'à leur émancipation.

Pour tous et c'est le cas du Maroc, sont particulièrement à rechercher les imprimés taxés au triple de l'insuffisance tout comme les Objets à Prix Réduit avec les taxes amendes de 1 et 2 francs qui sont relativement rares pour les territoires sous dépendance française.

Ils valorisent une collection notamment en compétition.

L'auteur n'en a pas encore rencontré concernant le Maroc et remercie par avance toute communication à ce sujet.

Sources : Delcampe ; 239e V.O Le Timbre Classique ; Feuilles Marcophiles n°206, p 13-14.

8.1.4. La marche verte : Inspiration

من وحي المسيرة الخضراء

حسن بويبريقا



caractéristiques [®]	
Date d'émission [®]	1976-11-19 [®]
Couleurs [®]	Polychrome [®]
Émission [®]	Commemorative [®]
Dentelure [®]	peigne 13x13½ [®]
Impression [®]	Photogravure [®]
Valeur faciale [®]	1.00 MAD [®]
1 Références catalogue [®]	*Michel FMA.....854 [®] *Stamp Number M.....385 [®] *Yvert et Tellier MA.....779 [®] *Stanley Gibbons MA.....472 [®]

"وإن قطعنا فائزين لهذه المرحلة، و تذليلنا لما لقيناه من عقبات، و إحرازنا لما أحزنه خلالها من جني الثمرات، و تحقيقنا لما حققناه من اجتماع للشمل بالصحراء ووحدة لتراب المملكة، أن هذا كله لمن شأنه أن يضاعف المسرة باحتفالنا اليوم ويضفي على الاحتفال مظهرا و حلة أكثر بهاء وأعظم رواء من سالف الحلل و سابق المظاهر" مقتطف من خطاب جلالة الملك الحسن الثاني بمناسبة عيد العرش: الأربعاء

10 ربيع الأول 1396 الموافق 03 مارس 1976

خواطر حول إصدار 1976/11/19 بمناسبة الذكرى الأولى للمسيرة الخضراء

دائما ما يكون بريد المغرب في طليعة المعبرين عن الأحداث والوقائع الوطنية في علاقتها مع اتجاهات الدولة في تدبير شؤونها الداخلية والدولية، بحكم أنها المؤسسة الرسمية المكلفة بتوثيق تفاصيلها عبر طبع وتسويق الطوابع وغيرها، فهي مؤسسة مبدعة تعمل مع كل الفاعلين في إخراج الطوابع إلى الوجود بأسلوب متناسق مع الأحداث و المستجدات الدولية والوطنية في مختلف المواضيع، لها من الإمكانات المادية والعلمية والمعرفية والعنصر البشري المتمكن والمؤهل للتعبير عن تفاصيل الأحداث وأدقها وابتكار الرموز المناسبة، وكذلك ترتيبها في قالب تعبيرى فني ومعرفى يؤدي وظيفة هذه الطوابع على أحسن وجه وأكمل تعبيرا لتوثيق الأحداث واختزالها في قطعة ورقية لا تتجاوز أكثر خمس سنتيمات، أضف إلى ذلك إبداع هؤلاء جميعا في استباق الأحداث و الترميز لها بما يتناسب مع استقراء المستجدات على الساحة الدولية والوطنية ومواكبة تفاصيلها، واستقراءها للخروج بمخرجات لها علاقة بنتائج التصرفات و الأفعال المعينة

بادر بريد المغرب بتاريخ 19/11/1976 إلى إصدار طابع بالمناسبة، يتضمن كل معاني الروح الوطنية ومرادفاتها و يختزل صور التحدي وسبل الحفاظ على الوحدة الترابية ومعاني الوفاء لمقدسات الوطن والإخلاص لشعار هذه الأمة المجيدة الضاربة أطنابها في عمق التاريخ.



يتضمن هذا الطابع خمسة عناصر: العلم المغربي تتوسطه النجمة الخضراء، بلونه الأحمر المهيمن على الطابع، وصورة الملك و خريطة المغرب بحدودها الجنوبية دون إقليم واد الذهب و مشعل التنمية.. فتداخل هذه المكونات مجتمعة يقدم صورة واضحة لتبرز تكاملها وتجانس فيما بينها لتشكل كيانا واحدا و شعارا واحدا للمملكة المغربية ألا وهو الله - الوطن - الملك.

1 - العلم الوطني الأحمر القاني والنجمة الخضراء، وهو من رموز السيادة المغربية، رمز التضحية من أجل الوطن كوحدة لا يجوز المساس بها ولن يتساهل المغاربة مع كل من أراد بها سوءا، وما كان استنثار مخرج هذا الطابع لصبغ أرضية الطابع برا وبحرا باللون الأحمر إلا إشارة واضحة إلى العالم أجمع، مفادها أن المغرب، ملكا وشعبا، في أهبة للتضحية في سبيل هذا الوطن، وفيه أيضا أنه لم يستكمل استرجاع ترابه، ولم يستكمل وحدته الترابية، ونضاله مستمر ولن يتوقف عند الداخلة، بل سيعمل على استعادة أراضيهِ المغتصبة، وفيه أيضا رسالة موجهة إلى الجزائر عن أن لن يقبل بترسيم الحدود الشرقية معها إلا وفق قرار يضمن له الحدود الحقّة و بسط سيادته على الصحراء الشرقية، وأنه سيسترجع سبتة ومليلية دون إسالة و لو قطرة دم واحدة ، فما ضاع حق وراءه مطالب. في سنة 1976 تتقاطع الأحداث على الساحة الوطنية، وتتزامن هذه الذكرى باندلاع بما سمي بحرب أمغالة الأولى والثانية التي تواجه فيها المغرب مع القوات الجزائرية "القبعات السوداء" مقنعة بالبوليساريو بهدف عرقلة مشروع المغرب في استكمال وحدته الترابية وإنهاء قواته كما فعلوا بموريتانيا التي تنازلت فيما بعد عن إقليم واد الذهب. فقد حقق المغرب انتصارا بينا كما تلقى أيضا خسائر مهمة في الأرواح و الأموال والعتاد، لكنه كسب الحرب ببسط نفوذه على الأرض وبإيع الصحراويون الملك على الولاء والطاعة.

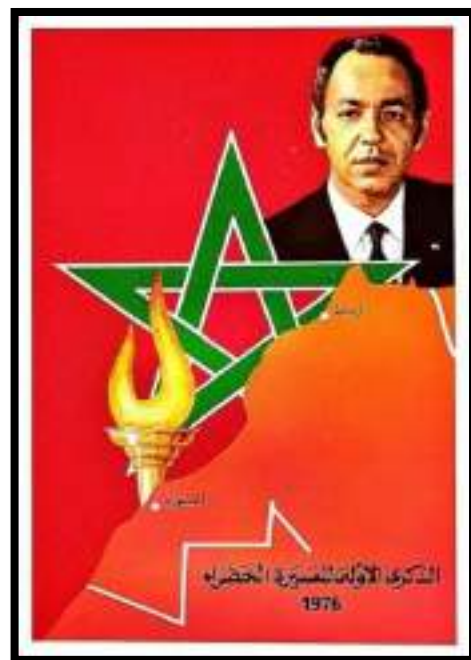
2 - خريطة المغرب بحدودها الجنوبية التي يكتنفها العلم المغربي الأحمر بنجمته الخماسية الخضراء في دلالة واضحة إلى السيادة الكاملة للمغرب على صحرائه وفق الشرعية الدولية و المتمخضة عن اتفاقية مدريد، وأما هيئة الملك المظفر تبدو عليه مسحة من السعادة و الارتياح و يبدو مطمئنا إلى النتائج الإيجابية التي تمخضت عنها المسيرة السلمية و راض عن طريقة ترسيم الحدود و التفاهم مع جيران المغرب و خاصة مع موريتانيا وفق اتفاقية مدريد، ويتعلق بتقسيم الصحراء بين المغرب وموريتانيا، و الحدود الجنوبية تفصل بين إقليمي الصحراء، و أصبحت اليوم على حدود موريتانيا.

3 - المشعل وهو جذوة تعلوها شعلة نورانية تنير للإنسان المكان في الحاضر و تتعداه إلى المستقبل ليستبين موضع قدميه و يرسخها على أرض متينة ليحقق التثبيت من أمره و يسير نحو الأمام في عزم وثبات فيرمز إلى مباشرة المغرب لمشاريع تنمية بالأقاليم الصحراوية المسترجعة والعمل على تأهيلها وإعمارها لتواكب الركب الحضاري والعمراني الذي تشهده مختلف أقاليم المملكة، بحيث استعمل في هنا كوسيلة نداء موجه إلى المغاربة خصوصا ويدعوهم إلى أن الصحراء أصبحت مؤهلة لاستقبالهم وأنها مجال آمن وواعد للاستثمار لما لها من مؤهلات طبيعية و استراتيجية. والمشعل المضمن في هذا الإصدار هو نفسه مشعل طابع الذكرى الخامسة للمسيرة الخضراء المظفرة 1980



في خضم ذلك الجو البديع، الغامر بالفرحة والبهجة، ظلت الأجهزة الأمنية المغربية بقيادة الملك الحسن الثاني طيب الله ثراه - متيقظة، تتابع عن كثب جميع تحركات أعداء الوحدة الترابية وتفاصيل المؤامرات التي تحاك ضد المغرب بدعم من الجزائر، فما كان منه إلا أن يفصح تأمر الأعداء بعد إمامه بتفاصيل ذلك فيقول - طيب الله ثراه في تصريح له: " تصلنا في الأيام الأخيرة أخبار تتأكد كل يوم، أن موريتانيا ستتخلى عن الجزء الصحراوي المسمى بتسيت الغربية. إننا مرارا و تكرارا صرحنا ولازلنا نصرح بأن موريتانيا ذات سيادة، نشعر كما تريد من الناحية الداخلية في حدود بلدها ووطنها... وبعبارة أوضح لا يمكن لموريتانيا أن تتخذ تشريعا أو المغرب تشريعا داخليا يجهل أو يتجاهل ما بين الدولتين من اتفاقات دولية ... فإذا قامت موريتانيا بعمل مثل هذا فسوف يكون على المغرب إذاك أن يتخذ مسؤوليته - لا أقول مسؤولياته.. مسؤولية.. ألا المسؤولية الوحيدة الضرورية الواجبة وهي مسؤولية الدفاع عن البقاء."

أمام هذا الوضع الجديد الذي فرض على أرض الواقع كان لزاما على المغرب التحرك سريعا، وعلى الملك ببصيرته الثاقبة أن يوجه أوامره للقوات المسلحة الملكية بالدخول إلى إقليم وادي الذهب.. فانتشر فعلا في الإقليم مباشرة و تم ضمه رسميا بتاريخ 14/8/1979، وبذلك، تم إفشال المخطط الثلاثي البوليساريو وحليفاتها الجزائر وموريتانيا .



8.2.1. Sur deux dinars anonymes faussement attribués au sultan mérinide, Abū al-Ḥassan ‘Alī

**Abderrahim Chaaban,
Ex-directeur du Musée de BAM**

Introduction

Les premiers sultans mérinides émirent des monnaies anonymes, dépourvues de toute mention explicite de leurs noms, ce qui rend leur attribution particulièrement complexe.

Cette difficulté est encore accentuée par l'absence de dates de frappe sur ces pièces.

Confrontés à ces lacunes, certains spécialistes ont recours à des approches conjecturales, bien que celles-ci ne soient pas toujours entièrement fiables.

Parmi ces approches figure l'attribution de certaines pièces anonymes au sultan Abū al-Ḥassan ‘Alī, principalement en raison de sa réputation de souverain le plus puissant des Banū Marīn et de l'abondance ainsi que de la diversité de ses émissions monétaires.

Cependant, attribuer deux dinars mérinides anonymes à Abū al-Ḥasan sur la base de ces seuls critères semble peu rigoureux.

Les indices matériels et les témoignages historiques actuellement disponibles invitent plutôt à les rattacher au troisième sultan de la dynastie mérinide, Abū Thābit ‘Āmir ibn ‘Abd Allāh.

Bien que son règne ait été de courte durée, les contextes historiques et matériels convergent pour étayer cette hypothèse, offrant ainsi un éclairage nouveau et inédit sur le monnayage mérinide.

Qui était Abū Thābit ‘Āmir ibn ‘Abd Allāh (706-708 H./ 1307-1308) ?

Abū Thābit ‘Āmir ibn ‘Abd Allāh, petit-fils du sultan mérinide Abū Yā‘qūb Yūsuf al-Nāṣir, incarne une figure méconnue, mais néanmoins significative, de l'histoire des Banū Marīn. Proclamé sultan à Tlemcen après l'assassinat de son grand-père, le 8 Dhu al-Qi‘da 706 H. (1307), il régna brièvement jusqu'à sa mort, survenue le 8 Safar 708 H. (1308).

Reconnu pour son courage indéniable, Abū Thābit bénéficiait de l'affection et de la confiance d'Abū Yā‘qūb. Son accession au trône fut marquée par des rivalités internes : tandis que les Banī Wartaġīn lui prêtèrent serment d'allégeance, une faction de notables soutenait le prince Abū Sālim ibn al-Nāṣir.

Ce dernier, après un échec militaire, fut capturé à Nadrūma et exécuté avec ses proches, consolidant ainsi l'autorité d'Abū Thābit.

Malgré la brièveté de son règne, qui ne dura qu'un an et trois mois, Abū Thābit dut faire face à de multiples insurrections.

Il s'attacha à réprimer les rébellions au sein même de sa propre famille : d'une part, celle de ‘Uthmān ibn Abī al-‘Alā dans les montagnes de Ghamāra ; d'autre part, celle de Yūsuf ibn Muḥammad ibn Abī ‘Ayād, qui s'était emparé de Marrakech.

Ce contexte particulièrement tumultueux n'empêcha cependant pas le sultan de se concentrer sur les enjeux fondamentaux de son gouvernement, notamment en matière de frappe monétaire, attribut emblématique de la souveraineté et du pouvoir.

Une analyse approfondie d'un corpus numismatique composé de plus de 5 000 pièces met en lumière le rôle actif d'Abū Thābit dans l'émission de monnaies d'or, marquant ainsi de son empreinte le monnayage de l'époque.

Deux séries distinctes de monnaies lui ont été attribuées, témoignant de son implication dans cette fonction régaliennne, malgré la brièveté de son règne et l'intensité des événements qui l'ont marqué.

Description des deux types de dinars attribués à Abū Thābit 'Āmir

1. Premier type de dinar :

Ce type présente une ressemblance marquée avec un modèle monétaire anonyme, frappé selon la typologie hafside, qu'Abū Ya'qūb Yūsuf al-Nāṣir, grand-père d'Abū Thābit, fit frapper à Tlemcen al-Jadīda.

2. Second type de dinar :

Ce second type s'apparente, quant à lui, au modèle monétaire qu'Abū Ya'qūb fit frapper dans les villes de Fès, Sijilmāsa et Sebta, suivant le modèle almohade, tout en présentant des spécificités qui lui sont propres.

Cette typologie a pu être identifiée grâce à l'apparition de deux dinars lors de ventes publiques, où ils furent initialement attribués à tort à Abū al-Ḥassan 'Alī.

La première pièce, frappée à Tītāwīn, fut présentée pour la première fois par la maison de vente Martí Hervera en 2016, puis proposée à nouveau en 2017 par la maison Stephen Album.

Cependant, aucun de ces deux établissements ne releva le nom de la ville de frappe inscrit sur la pièce. De même, le deuxième dinar, frappé à Tanger, fut mis en vente en 2021 par la maison Tauler & Fau. Là encore, le nom de la ville de frappe, bien que clairement visible, passa inaperçu.

Il apparaît donc évident que l'omission par ces trois maisons de vente d'un tel détail, aussi important soit-il, a empêché l'attribution correcte de ces deux dinars au sultan qui les avait véritablement émis.

Sur le plan épigraphique, ce même type se distingue par une inscription religieuse répartie sur cinq lignes au centre du carré : la **Basmalah**, la **Ṭaṣṭīyah**, les deux témoignages de foi (**Shahādātayn**), suivis du slogan mérinide, **al-Qur'ān kalām Allāh**, et, en dessous, le nom de la ville de frappe, soit **Tītāwīn** (تيطاوين), soit **Tanger** (طنجة).

Les bords de la pièce sont ornés de versets coraniques, dont le premier est extrait de Sūrat al-Baqarah et le dernier de Sūrat an-Nahl:

((وإلهكم إله واحد / لا إله إلا هو / الرحمن الرحيم وما / يكمن من نعمة فمن الله



(Wa-ilāhukum ilāh wāḥid / Lā ilāha illā huwa / ar-Raḥmān ar-Raḥīm wa-mā / bikum min ni‘matin fa-min Allāh) (Votre Dieu est un Dieu unique.

Il n'y a pas de divinité autre que Lui, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux. Et toute faveur que vous avez vient d'Allah).

Le revers du dinar porte, quant à lui, un verset tiré de Sūrat Āl ‘Imrān (verset 18) :

(شهد الله أنه لا إله إلا هو والملائكة وأولو العلم قائما بالقسط لا إله إلا هو العزيز الحكيم)

(Shahida Allāh annahu lā ilāha / illā huwa wal-malā’ikah / wa-’ulū al-’ilm qā’imīn / bil-qist lā ilāha illā / huwa al-’Azīz al-Ḥakīm) (Allah atteste qu'il n'y a de divinité en dehors de Lui, ainsi que les anges et ceux qui détiennent la science, qui demeurent fermes dans la justice.

Il n'y a pas de divinité en dehors de Lui, le Tout-Puissant, le Sage) ; tandis que les bords sont décorés d'un verset extrait de Sūrat al-Ḥadīd : (هو الأول والآخر / والظاهر والباطن / وهو بكل شيء عليم)

(Huwa al-’awwal wal-’ākhīr / wal-zāhir wal-bāṭin / wa-huwa bi-kulli / shay’in ‘alīm) (Il est le Premier et le Dernier, l'Apparent et le Caché, et Il est Omniscient).

Il convient de noter que deux autres exemplaires de ce type monétaire sont actuellement connus, tous deux frappés à Tanger.

L'un est conservé au musée de Bank Al-Maghrib, avec un poids de 4,60 g et un diamètre de 31 mm, tandis que l'autre appartient à un collectionneur privé, affichant un poids de 4,64 g pour un diamètre identique de 31 mm.

Il est à souligner que ces trois pièces présentent des caractéristiques identiques et ont été frappées à partir du même coin, ce qui suggère qu'elles proviennent d'une seule et unique émission monétaire.

A propos de l'attribution de ces deux dinars au sultan Abū Thābit ‘Āmir

Les événements rapportés par certaines sources historiques, notamment ceux liés à l'ambition des Mérinides de libérer la ville de Sebta, revêtent une importance capitale pour valider l'attribution de ces deux dinars à Abū Thābit ‘Āmir.

L'interconnexion entre ces événements et les deux villes, Tanger et Tītāwīn, identifiées comme lieux d'émission de ces pièces, constitue un indice significatif pour confirmer ou remettre en question cette attribution.

Les écrits historiques indiquent que Sebta tomba en 705 H. aux mains de Ibn al-Aḥmar, connu sous le nom de Muḥammad al-Makhlu‘ Ibn al-Faqīh, qui s'empara de la cité après avoir ordonné à son cousin, le chef Abū Sa‘īd Faraj ibn Ismā‘īl, seigneur de Málaga, de mener une expédition militaire pour attaquer et occuper Sebta.

Ces mêmes sources relatent également l'échec du sultan mérinide Abū Ya‘qūb Yūsuf al-Nāṣir dans sa tentative de reconquête, entravée par son implication dans le siège de la capitale ziyanide, Tlemcen.

Bien qu'il eût envoyé son fils, Abū Sālim Ibrāhīm, à la tête d'une grande armée pour assiéger Sebta, l'expédition échoua lamentablement, contraignant le prince mérinide à se retirer sans avoir accompli sa mission.

Les sources historiques précisent qu'après la mort d'al-Nāṣir et l'accession au pouvoir de son petit-fils, Abū Thābit, les Mérinides relancèrent leur projet de libération de Sebta en 707 H.

Dans un premier temps, Abū Thābit envahit la région de Ghmāra, où ‘Uthmān ibn Abī al-‘Alā s'était rebellé. Par la suite, il dirigea ses forces vers Sebta, où le rebelle et ses

partisans nasrides s'étaient réfugiés et fortifiés. Abū Thābit entama alors le siège de la ville, resserrant progressivement l'étau autour de la cité.

Parallèlement, afin de couper les accès à Sebta, il entreprit la construction d'une ville voisine, Tīṭāwīn, destinée à abriter et à loger ses troupes.

Depuis cette position stratégique, il dépêcha le grand juriste de son conseil, Abū Yaḥyā ibn Abī aṣ-Ṣabr, pour négocier avec Ibn al-Aḥmar la cession de Sebta, tout en établissant sa résidence dans la Kasbah de Tanger.

Lien entre ces dinars et le siège de Sebta

Il apparaît que la ville de Tīṭāwīn fut reconstruite sous le règne d'Abū Thābit et connut une prospérité remarquable jusqu'à sa destruction au début du IX^e siècle de l'Hégire.

L'auteur du Kitāb al-Qarṭās rapporte qu'Abū Thābit, « après avoir pacifié les habitants du mont 'Alūdān, se rendit à Tanger au début du mois de Muḥarram de l'année 708 H.

De là, il lança des campagnes militaires dans les environs de Sebta, entreprit la reconstruction de Tīṭāwīn et dépêcha le juriste Abū Yaḥyā ibn Abī aṣ-Ṣabr en qualité d'émissaire auprès d'Ibn al-Aḥmar pour négocier la restitution de Sebta, tout en établissant sa résidence dans la citadelle de Tanger.»

Dans son ouvrage consacré à l'histoire de Tīṭāwīn, Muḥammad Dāwūd cite l'auteur de

l'al-Istiqṣā en ces termes : « Sachez que cette Tīṭāwīn est l'ancienne Tīṭāwīn.

Il a été précédemment rapporté que sa citadelle fut construite en 685 H., tout au début du règne de Yūsuf.

Puis, le sultan Abū Thābit entreprit la reconstruction de cette ville en 708 H.

Sa construction était modeste, s'apparentant davantage à un village, à l'exception de la citadelle, dont les ouvrages étaient solides et bien exécutés.

Cette ville demeura prospère jusqu'au début du IX^e siècle, avant d'être détruite, puis reconstruite environ quatre-vingt-dix ans plus tard. »

Les données relatant ces événements, étroitement liées au siège de Sebta, renforcent l'hypothèse de l'attribution des deux dinars au sultan Abū Thābit.

Le contexte de leur émission semble en effet directement lié aux exigences logistiques et stratégiques inhérentes à cette opération militaire.



Aureo & calico, auction 433, juin 2024, lot 1084 A (4,63 g)



La nécessité impérieuse pour le sultan de frapper localement des monnaies, lors de son séjour à Tanger, afin de financer ses campagnes et de répondre aux besoins de ses troupes stationnées à Tīṭāwīn, apparaît comme une évidence.

De même, l'existence de pièces dépourvues du nom de l'atelier de frappe, mais présentant des caractéristiques presque identiques à celles des deux dinars attribués, ainsi qu'une similitude remarquable avec les dinars yusufis - témoignage d'une continuité logique avec le monnayage du règne précédent -, pourrait non seulement renforcer l'hypothèse de l'attribution de ces deux pièces au sultan Abū Thābit, mais également permettre d'en préciser la date de frappe, correspondant à l'année 708 H.

Un autre élément révélateur vient enrichir notre réflexion et ouvre de nouvelles perspectives de recherche : il concerne une pièce frappée à Tanger, qui se distingue par la présence de deux ornements gravés en forme de crochets ou de rameaux de palmier à deux segments, situés sur les bords du troisième et du quatrième côté du revers.

Ce motif pourrait bien constituer l'un des symboles distinctifs associés à la monnaie d'Abū Thābit, une hypothèse que nous considérons comme plausible.

Pour valider cette conjecture, nous avons procédé à un examen approfondi des représentations disponibles de dinars mérinides anonymes, dans le but d'identifier d'autres exemplaires arborant ce même symbole.

Nos recherches ont permis de mettre en lumière un ensemble de dinars présentant ce motif, dont certains ont été frappés à Fès (7 pièces), à Sijilmāsa (4 pièces), à Salé (18 pièces), ainsi que quelques pièces dépourvues de toute mention de leur lieu de frappe (4 pièces).

Bien que le corpus de ces pièces demeure relativement modeste, cette rareté s'explique aisément par la brièveté du règne d'Abū Thābit.

Attribution de dinars anonymes émis à la ville de Salé

Les dinars frappés à Salé ont suscité un intérêt particulier, étant donné que l'existence d'un atelier de frappe dans cette ville n'était pas documentée, et qu'aucune information antérieure ne permettait d'établir qu'il avait été actif sous les Mérinides, contrairement à d'autres ateliers mieux établis.

Cette émission exceptionnelle pourrait donc être liée à une circonstance ponctuelle et de courte durée, telle que la présence du sultan dans la ville de Salé ou ses environs, soit pour y réprimer une tribu rebelle, soit simplement pour y établir un campement provisoire, permettant ainsi à ses troupes de se reposer avant de se diriger vers une autre destination.

Le caractère particulièrement notable de ces dinars frappés à Salé réside dans leur qualité médiocre, tant en ce qui concerne leur forme que leurs inscriptions, ce qui

contraste nettement avec les frappes soigneusement réalisées sous les règnes des sultans Abū Yūsuf et Abū Ya'qūb.

Cette différence de qualité m'a conduit à formuler l'hypothèse que ces dinars ont été frappés à une période ultérieure.

J'ai tenté de situer leur émission entre la fin du règne d'al-Nāṣir et celui du sultan Abū al-Rabī' Sulaymān, une période durant laquelle il est supposé que des dinars anonymes étaient en circulation, avant que le sultan Abū Sa'īd 'Uthmān II ne réforme la monnaie mérinide en y inscrivant explicitement son nom.

Il est par ailleurs intéressant de noter qu'une consultation des sources historiques révèle une absence d'événements spécifiques survenus à Salé ou à Ribāṭ al-Fath sous les règnes d'al-Nāṣir et d'Abū al-Rabī' Sulaymān. Cependant, ces mêmes sources mentionnent des événements significatifs qui se sont produits dans ces régions.

Sous le règne d'Abū Thābit, notamment l'arrivée du sultan dans les environs de Ribāṭ al-Fath en 707 H.

Cet événement s'inscrivait dans le cadre d'une expédition menée par Abū Thābit contre les Arabes Riāḥ, après sa campagne à Marrakech pour anéantir le rebelle Ibn Abī 'Ayād.

Il est également rapporté que le sultan séjourna plusieurs jours à Ribāṭ al-Fath à la fin du mois de Ramadān de la même année, où il célébra la fête de l'Aïd et réprimanda les habitants de la région, leur infligeant des sanctions sévères.

Parmi ces mesures figurait l'exécution de trente individus, accusés de pillage, qui furent crucifiés sur les murs des deux cités, avant que le sultan ne prenne la route à la mi-Shawwāl en direction des régions septentrionales de son royaume.

Dès lors, un élément supplémentaire susceptible de renforcer l'attribution des dinars frappés à Salé à Abū Thābit réside dans le fait que le sultan et sa suite se seraient établis dans la région pendant près d'un mois.

Cette période relativement longue aurait justifié la nécessité de frapper des monnaies afin de payer les soldes de ses troupes avant leur départ vers les régions d'Azagar et du Ḥabt, où elles devaient réprimer les Arabes Riāḥ établis dans ces contrées. Par conséquent, le séjour d'Abū Thābit à proximité de Salé pourrait bien constituer le contexte précis de l'émission de ces pièces, qu'il aurait fait frapper pour répondre à des besoins militaires et économiques urgents.

Par ailleurs, l'examen des symboles monétaires distinctifs ornant les pièces mérinides anonymes constitue un outil essentiel pour distinguer certaines émissions spécifiques.



En ce sens, il semble plausible d'attribuer les dinars décorés du symbole mentionné aux frappes exécutées sur ordre d'Abū Thābit, une hypothèse qui invite à reconsidérer l'idée selon laquelle ce dernier n'aurait jamais ordonné l'émission de monnaies.

Cette assertion repose principalement sur la brièveté de son règne et l'absence, jusqu'à présent, de pièces portant explicitement son nom.

Toutefois, il serait tout aussi prématuré d'exclure le sultan Abū al-Rabī' Sulaymān de cette réflexion, car la possibilité qu'il ait également ordonné la frappe de monnaies anonymes ne peut être écartée.

Partant de cette considération, l'idée selon laquelle Abū al-Rabī' n'aurait pas frappé de monnaie semble difficilement conciliable avec les témoignages d'Ibn Khaldūn.

Celui-ci décrit son règne comme une période de prospérité notable, de richesse manifeste et de raffinement social.

Sous son gouvernement, la ville de Fès aurait connu un essor significatif dans les domaines de la construction et de l'urbanisme, avec des prix immobiliers atteignant des sommets sans précédent.

Ibn Khaldūn rapporte notamment que certaines demeures furent vendues pour mille dinars en or, et que les habitants rivalisaient dans l'édification de palais somptueux, ornés de pierre, de marbre, de zellige et de sculptures minutieuses.

Cette période faste se distingua également par un raffinement vestimentaire notable, marqué par l'usage d'étoffes de soie, l'acquisition de chevaux prestigieux, la consommation de mets raffinés et la possession de bijoux précieux en or et en argent.

Dans un tel contexte de prospérité, tel que rapporté par les sources, il paraît difficilement concevable que l'État ait été incapable d'émettre sa propre monnaie.

De surcroît, 'Alī ibn Yūsuf al-Ḥakīm, auteur de *Ad-Dawḥa al-Mushtabika*, rapporte que son grand-père occupait le poste d'Amīn de l'atelier monétaire de Fès dès l'an 674 H., un poste qu'il conserva sans interruption pendant plus de cinquante ans.

Il est particulièrement significatif de noter qu'aucune interruption de l'activité de cet atelier n'est mentionnée pour cette période, bien que l'auteur signale des suspensions ultérieures, notamment sous le règne du sultan Abū 'Inān, puis de manière récurrente après sa mort, jusqu'au règne d'Abū Fāris 'Abd al-'Azīz I, période correspondant à l'achèvement de cette publication.

Ces éléments renforcent l'hypothèse selon laquelle Abū al-Rabī' aurait ordonné l'émission de monnaies anonymes.

Toutefois, distinguer ces pièces parmi l'abondance des dinars mérinides anonymes demeure un défi complexe.

Cette tâche, bien que difficile, pourrait néanmoins être facilitée par des recherches futures plus approfondies et par d'éventuelles découvertes numismatiques supplémentaires.

Conclusion générale :

Une analyse approfondie des récits historiques et des indices matériels vient conforter l'hypothèse selon laquelle les dinars anonymes frappés à Tétouan et à Tanger pourraient être attribués au sultan Abū Thābit 'Āmir.

Cette hypothèse repose sur une convergence de facteurs, parmi lesquels figurent les récits relatifs au siège de Sebta et à la fondation de Tétouan, conçue comme une base stratégique destinée à soutenir les forces mérinides.

De plus, la résidence du sultan à Tanger, associée à l'utilisation d'ateliers monétaires itinérants pour répondre aux besoins urgents des campagnes militaires, suggère que ces pièces ont été émises au cours d'une période brève mais décisive, marquée par des choix stratégiques cruciaux pour faire face à des enjeux militaires persistants.

Par ailleurs, l'examen des motifs décoratifs caractéristiques présents sur certaines pièces frappées à Salé renforce l'idée que celles-ci pourraient être liées au passage du sultan dans cette région.

En effet, ce dernier y aurait réprimé des tribus rebelles et y aurait séjourné pendant une période prolongée avec ses troupes.

Ces éléments matériels, en parfaite adéquation avec les témoignages historiques, invitent à repenser les cadres traditionnels de l'étude de la numismatique mérinide.

Une telle démarche, qui associe archéologie et histoire, pourrait ouvrir des perspectives inédites, permettant non seulement de mieux appréhender l'attribution des dinars anonymes, mais aussi d'éclairer d'un jour nouveau l'évolution du monnayage mérinide.

8.2.2. [Pièce commémorative rare de 1994](#)

M. Abdelkader LEMRAHI

La pièce commémorative de 1000 dirhams en or est une pièce emblématique de 21,87 grammes, émission de 1994 à l'occasion du 65^{ème} anniversaire de feu SM Hassan II.

Prix de vente courant : 16.000 dirhams



M. Abdelkader LEMRAHI**Qualité BE : Belle Epreuve**

Une pièce de monnaie BE, pour Belle épreuve, a le niveau de qualité optimal. La pièce présente un relief de couleur matte et un fond lisse au reflet miroir.

La pièce est frappée avec des flans neufs, avec un contrôle qualité à l'unité. Les pièces BE sont destinées à la collection.

La pièce de qualité BE (belle épreuve) est généralement protégée dans un coffret sous vide et scellé.

A l'étranger : Les pièces de qualité BE sont appelées Proof (PRF) en anglais, Polierte Platte (PP), Spiegelglanz en allemand et Flan Bruni (FB) en suisse.

Qualité BU : Brillant Universel

Une pièce de qualité BU, pour Brillant Universel, est tirée en série limitée avec des flans neufs.

La pièce présente un relief régulier et conserve son aspect brillant d'origine.

A l'étranger : Les pièces BU sont dites Brillant Uncirculated en anglais et Stempelglanz (STG) en allemand

A la suite de ces deux catégories vient le système de classement traditionnel : un numéro de qualité est attribué aux pièces, de 1 pour la plus dégradée à 70 pour la plus parfaite.

Qualité FDC 65-70 - Fleur de Coin

Une pièce fleur de coin (FDC) ne présente aucun défaut.

La pièce est dans le même état que lorsqu'elle a été frappée et n'a jamais circulé.

Aucun choc ni rayure n'est visible, même à la loupe.

La pièce paraît donc sortir du coin, le morceau de métal qui prend la forme du flan au moment de la frappe.

Elle présente une apparence satinée et un velours de frappe uniforme : les micro-stries présentes à la surface d'une pièce qui vient d'être frappées.

Note : la catégorie BU peut être considérée comme une sous-catégorie supérieure de pièces notées Fleur de Coin (FDC).

A l'étranger : les pièces Fleur de Coin (FDC) sont appelées Brilliant Uncirculated (UNC) en Angleterre, MS aux Etats-Unis, Stempelglanz en Allemagne (STG), Fior di Conio en Italie (FDC) et Flor de Cuno (FDC) en Espagne.

SPL 63- 64 : Splendide

Une pièce splendide (SPL) n'a pas circulé et conserve son brillant original.

A l'œil nu, aucune trace de choc n'est visible. Toutefois, la pièce Splendide (SPL) a été manipulée et a en partie perdue son velours de frappe sur ses reliefs.

A l'étranger : Uncirculated (UNC) en Angleterre, Mint State aux Etats-Unis (MS 63), Fast Stempelglanz (FST) en Allemagne et SC en Espagne.

SUP 55-62 : Superbe

Une pièce de qualité Superbe (SUP) a très peu circulé.

Elle présente quelques chocs et traces mais ceux-ci ne sont visibles qu'à la loupe.

Le brillant d'origine de la pièce a persisté.

Le velours de frappe a quant à lui disparu du relief de la pièce et s'estompé du champ.

A la loupe, on peut constater un très léger polissage du relief.

A l'étranger : Extra Fine (EX) en Angleterre, AU aux Etats-Unis, Vorzüglich (VZ) en Allemagne, Splendido (SPL) en Italie et Extraordinariamente Bien Conservada (EBC) en Espagne.

TTB 40-54 : Très Très Beau

Une pièce de qualité Très Très Beau (TTB) est une pièce de circulation en bon état.

La pièce a perdu tout son velours de frappe et son brillant est moindre que celui d'origine.

Elle présente des rayures visibles à l'œil nu et des petits chocs visibles à la loupe. Le relief a diminué mais reste complet sur toute la pièce.

A l'étranger : les pièces de qualité Très très Beau (TTB) sont appelées Very Fine (VF) en Angleterre, XF aux Etats-Unis, Sehr Schön (SS) en Allemagne, Bellissimo (BB) en Italie et Muy bien conservada (MBC) en Espagne.

TB 15-39 : Très Beau

Sur une pièce de qualité Très Beau (TB), le relief est encore parfaitement lisible mais il s'est estompé à 50%, si bien que des éléments de détails ne sont plus parfaitement clairs (traits fins et petites inscriptions).

Les rayures et traces de chocs sont facilement visibles à l'œil nu sur cette pièce qui a largement circulé.

De ce fait, son brillant d'origine a disparu.

A l'étranger : les pièces de qualité Très Beau (B) sont appelées Fine (F) en Angleterre et aux Etats-Unis, Schön (S) en Allemagne, Molto Bello (MB) en Italie et Bien Conservada + (BC+) en Espagne.

B 6-14 : Beau

Les choses commencent à se gâter en arrivant dans la catégorie Beau (B). Les pièces de cette qualité ont beaucoup circulé et montrent d'importantes traces d'usure : rayures et choc sont présents sur la tranche et les faces de la pièce de monnaie. Son relief est fortement estompé (à 75%) et certains éléments ont disparus (légendes, dates, ondes, ...).

La pièce B doit vraiment être rare pour avoir de la valeur.

A l'étranger : les pièces de qualité Beau (B) sont appelées Very Good en Angleterre (VG), Good (G6) aux Etats-Unis, Sehr Gut Erhalten (SGE) en Allemagne, Bello (B) en Italie et Bien Conservada (BC) en Espagne.

AB 3-5 : Assez Beau

La pièce de qualité Assez Beau (AB) porte un nom à euphémisme !

Il s'agit d'une pièce très usée, si bien que son identification est difficile.

Le relief de la pièce a disparu à 90% et les légendes et inscriptions ne sont plus lisibles.

La pièce a beaucoup trop circulé et dont la seule vocation est le retour à la fonderie (sauf rareté exceptionnelle).

A l'étranger : les pièces de qualité Assez Beau (AB) sont appelées Good en Angleterre (G), Gut erhalten (GE) en Allemagne, M en Italie et RC en Espagne.

M 1-2 : Médiocre

A ce stade, la pièce de qualité Médiocre (M) est absolument usée, totalement terne, presque lisse et son identification est complexe.

8.2.4. [Le Mystère des monnaies almoravides uniface : débat et analyse approfondie](#)

M. Mohammed EL ATTAOUI

Dans le cadre des discussions passionnantes menées au sein du groupe Numismates du Maroc, la question soulevée par M. Bouchaib : « Pourquoi trouvons-nous des inscriptions sur une seule face des monnaies almoravides ? » a suscité un débat riche et constructif, illustrant la diversité des connaissances et expertises des participants.



**ALMORAVIDES. Alí Ibn Yusuf.
1/2 Quirate**

À l'époque de la dynastie des Almoravides, le processus de frappe des monnaies se réalisait à l'aide de moules métalliques gravés avec les motifs et inscriptions souhaités sur la pièce.

Un disque métallique vierge était placé entre ces moules, puis frappé pour transférer les gravures sur les deux faces de la monnaie.

Cette méthode était couramment utilisée pour frapper les dinars en or et les quirats en argent.

En ce qui concerne les quirats almoravides, des découvertes archéologiques dans la ville historique de Tamdout ont révélé des pièces d'argent et des moules de frappe datant de l'époque almoravide.

Ces moules étaient de forme circulaire, ornés d'inscriptions au centre et sur les bords, indiquant l'utilisation de moules individuels pour chaque pièce de monnaie.



Moule de frappe de la monnaie almoravide

Sur la base de ces informations, il semble que les moules utilisés pour la frappe des quirats almoravides étaient similaires à ceux employés pour les dinars, chaque pièce étant frappée individuellement à l'aide de deux moules gravant l'avvers et le revers.

Aucune preuve ne suggère l'utilisation de moules multiples simultanément pour accélérer le processus de frappe.

Contributions des membres du groupe

M^r Tarik a ouvert le débat en soulignant que toutes les monnaies almoravides ne sont pas frappées sur une seule face.

Il a précisé que les dinars d'or et la majorité des dirhams d'argent présentent des inscriptions sur les deux faces, tandis que certaines fractions de quirates sont uniface.

M^r Lemrahi a renforcé cette idée en expliquant que la minceur de certaines petites pièces rendait techniquement difficile la frappe des deux côtés, augmentant le risque de perforation ou de casse.

M^r Mehdi a ajouté que certaines exceptions existent, comme les 1/16 quirates frappés des deux côtés, bien que ces cas soient rares et nécessitent davantage d'étude.



M^r Ahmed a proposé une analyse complémentaire, expliquant que la raison de ces frappes unifices pourrait être liée à la petite taille des pièces et aux contraintes techniques de frappe sur les deux faces.

Il a également suggéré que le besoin de production massive et rapide aurait pu sacrifier la qualité de certaines petites dénominations, contrairement aux monnaies d'or plus soignées.

Un point particulièrement intéressant qu'il ait souligné est la diversité de formes et de types des qirats almoravides, laissant entendre que cette variété pourrait encore réserver des découvertes inédites.

Analyse experte de M. Abderrahim CHAABAN : « Concernant ce sujet, il est important de signaler que le phénomène des pièces frappées sur une seule face ne se limite pas aux subdivisions des qirats almoravides.

On le retrouve également sur des dirhams idrissides et sur certains dirhams contemporains (dirhams kharijites et mu'tazilites).

De même, ce phénomène est observable sur les qirats almohades et leurs subdivisions, sur des dirhams mérinides et fractions, ainsi que sur des qirats wattasides.

Ce phénomène n'est donc pas exclusivement almoravide.

Il existe aussi des dinars d'or mérinides portant des inscriptions sur une seule face, et les exemples sont nombreux.

À mon avis, ce phénomène peut être expliqué selon deux perspectives :

1. L'épaisseur des pièces : Les très petites pièces ne peuvent supporter une gravure sur les deux faces, car cela les rendrait fragiles et susceptibles de se casser, un phénomène désigné par l'auteur de *ad-dawha al-mushtabika* comme « *tajrich* » (craquelures).

2. Contexte historique : Certaines pièces plus grandes, bien qu'ayant une épaisseur suffisante, portent néanmoins des inscriptions sur une seule face.

Cela est lié à des périodes de faiblesse ou de troubles, où le souverain se retrouvait dans un besoin urgent de frapper de la monnaie pour répondre à une nécessité.

Dans ces conditions, il était parfois impossible de graver les deux matrices, et on se contentait alors d'utiliser celle qui était disponible afin de répondre rapidement aux nécessités du moment.

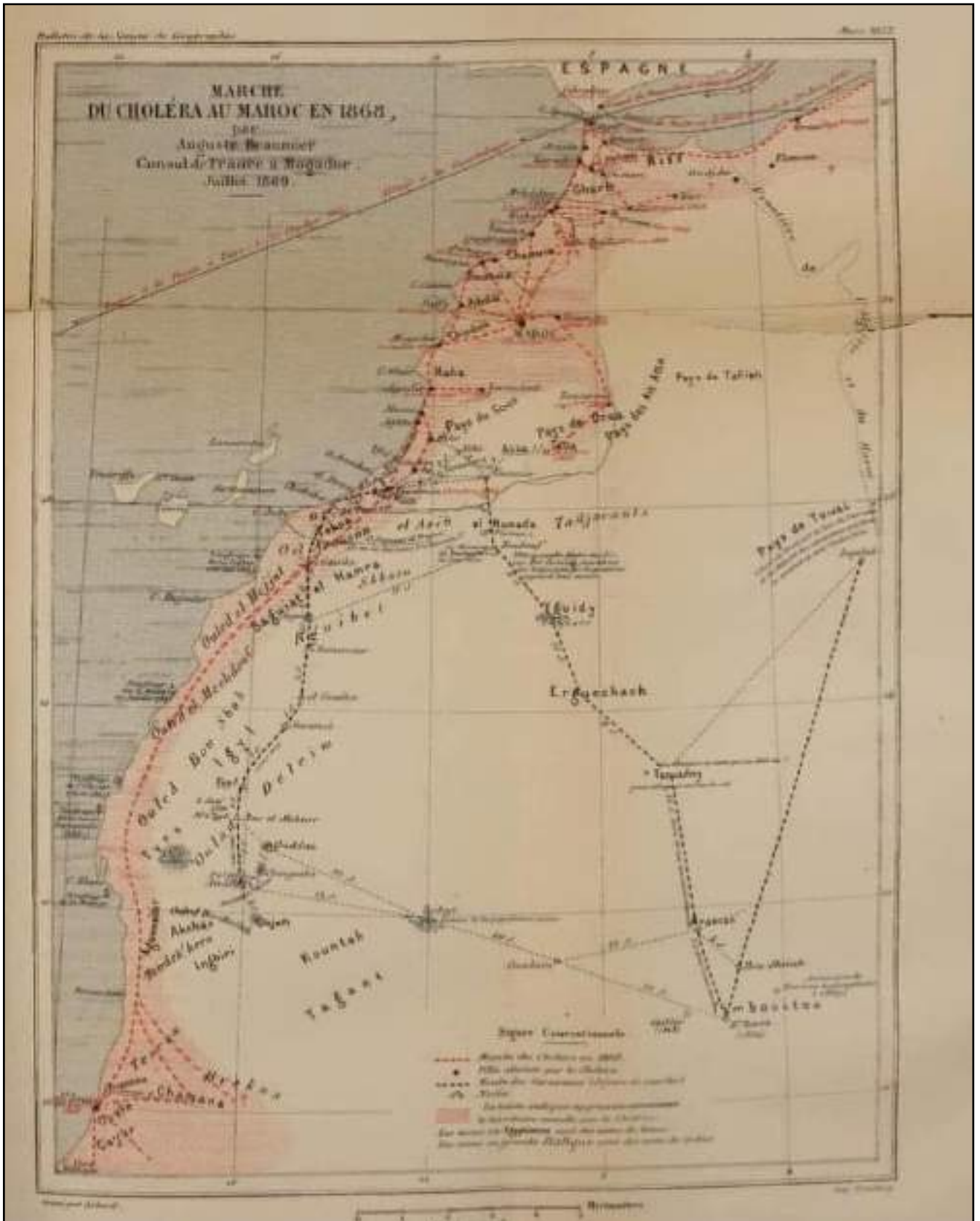
Ce qui est frappant, c'est que la plupart de ces pièces portent toujours une formule religieuse gravée sur la face utilisée, lorsque leurs inscriptions sont exclusivement religieuses à l'origine.

Autrement dit, elles mentionnent simplement le nom du sultan et son titre, sans tenir compte d'autres inscriptions. »

Conclusion :

Ce débat, alimenté par les contributions variées des membres du groupe et les explications détaillées de M. Abderrahman, met en lumière la complexité des pratiques monétaires almoravides.

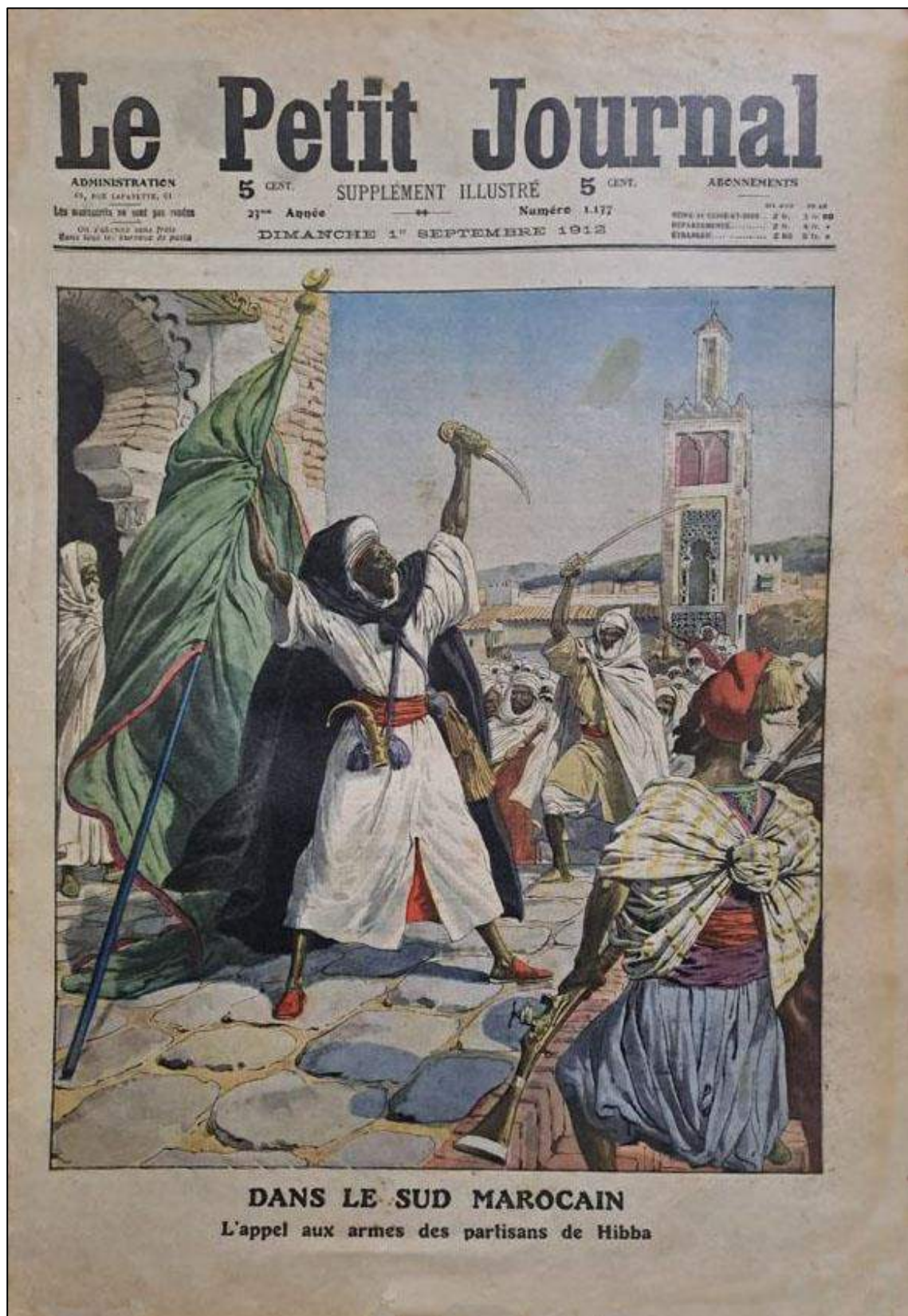
Les diverses théories exprimées, bien que parfois complémentaires, démontrent l'importance d'une collaboration ouverte pour enrichir notre compréhension de l'histoire numismatique marocaine.



Carte de l'empire chérifien marocain **en 1868**, par le renseignement militaire français,
à la demande du consul français à Mogador (Essaouira).

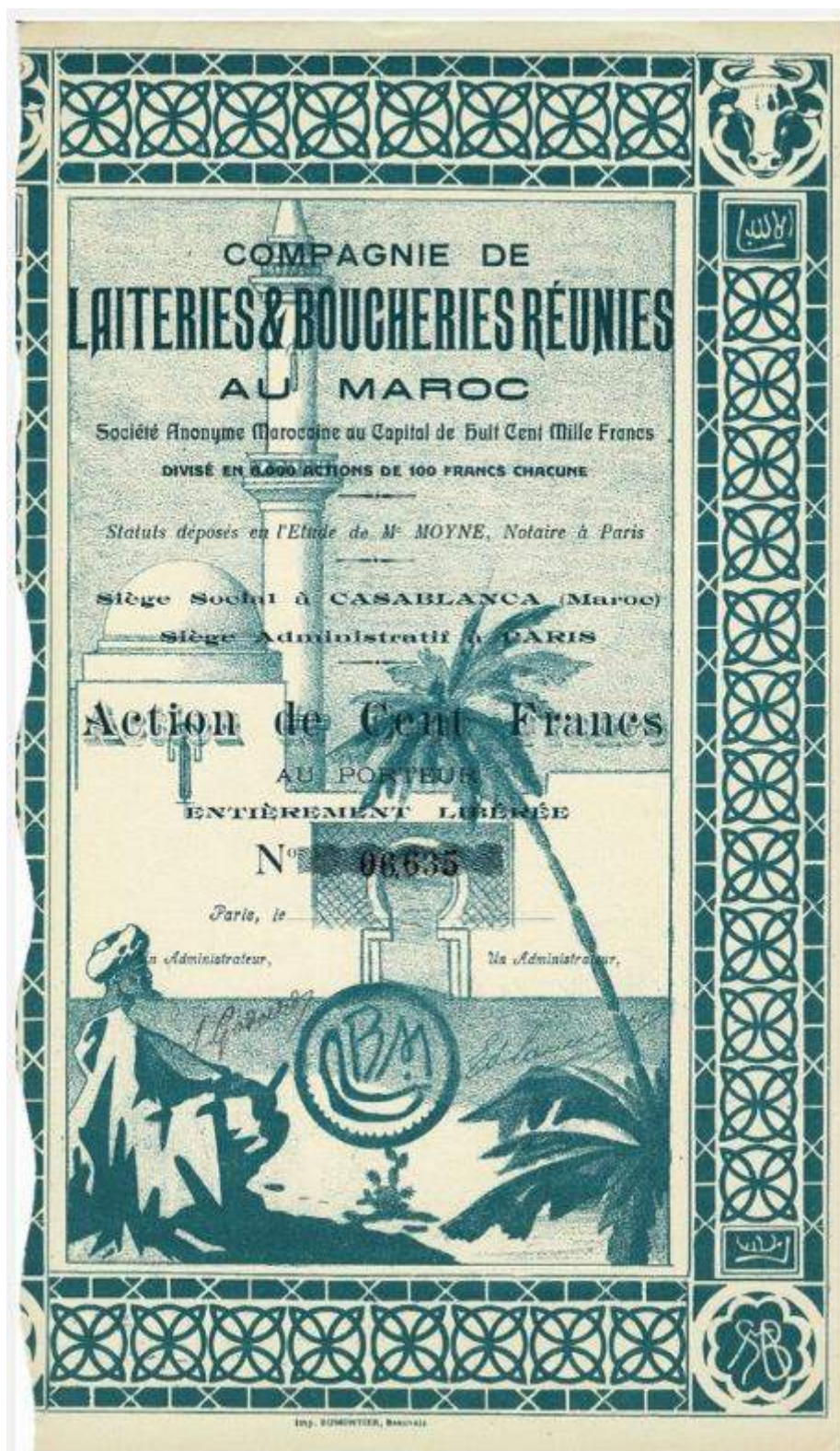
Illustration du "Petit Journal"

Naej YUG



Le Petit Journal - 1 septembre 1912

9.3. Scriptophilie
9.3.1. Compagnie de laiteries & boucheries réunies



Action de 100 Frs
Siège à Paris

كلمات موجهة

استشقى صوت خفي	شك هندسي متشابهان	مقام شرقي	أرض الكفالة مقلاق للداب مكافآت شرف	شدة البرد بيت فسيح	فائدة فاحشة أول أمير في الإسلام	وتبة عسكرية عالية طماح شهير
جار الإيمان			قابل للكسر نهر جزائري			يتقاضى من الحيوانات
محبوب من قبل الجميع	أجرب مئات السنين			في الصحراء مضغ		
	وكنة حرف موسيقي	التصنيف الشفاقي	أمواج الصحراء		الركن الخامس أحد أبناء آدم	
بلد أوروبي تخلفه المواد الاجترقة			وسعة لبيع الشحن غصن			
		مدينة القراصنة لغات الأرجل				أبطل من أسماء الله الحسنى
	تليها زيادة بلون			بطل فتية وترغيت		بواسطته اليابان
عاصمة أوروبية	في البال سورة قرآنية	لثني قرن	غير ضروري			
		من الحيوانات هي مني وإن كانت شلاء		خزونة		يخصنا للدجاج
	تفسير			عاصمة أسيوية من أفعال الثقافية		كثير وجهة نظر
	مكروه للشدة	سائل حيوي حرف موسيقي		زعيم صيني خلاف أصبح متشابهان		
			ولاية أمريكية			خفيف الروح أسود القف علاج تقليدي
		إقترن اسمه بالقبراء			في نظر العقل ضروري	

10. Salons & Expositions

10.1. Compte rendu du Salon National de la Philatélie et de la Numismatique de Casablanca – 2024

M. Abdelhamid HAJRY

Président de l'Association Casablancaise des Philatélistes Et Numismates

I- Introduction :

Le Salon National de la Philatélie, la Numismatique et également de la Cartophilie s'est tenu les 14 et 15 Décembre 2024 à la Maison des jeunes d'El Hank à Casablanca.

L'événement est organisé sous le thème : « Casablanca, 135 ans de modernité : voyage à travers la Philatélie, la Numismatique et la Cartophilie ».

Le Salon a été couronné de succès et ce en raison du grand nombre des visiteurs et exposants mais aussi des témoignages apportés par les autres associations de Philatélistes venues de différentes régions du Maroc.

II- Les participants :

Le Salon a enregistré la participation active d'une cinquantaine de collectionneurs passionnés répartis entre exposants et animateurs de la bourse d'échanges.

- Les exposants, soit une dizaine environ, ont présenté les meilleures parties de leurs collections se conformant au thème du Salon. Ainsi, la Philatélie a été gratifiée par une exposition de qualité relative à l'histoire postale du Maroc.

En parallèle, plusieurs **timbres, lettres, enveloppes 1^{er} jour** se rapportant au thème Casablanca, ont été mis en exergue.

La **Cartophilie** a été honorée par une belle présentation, quantitative et qualitative, de cartes postales relatant l'histoire de Casablanca le long du XX^{ème} siècle.

La **Numismatique** a fait l'objet, entre autres, d'une belle exposition de rares séries de billets dont une bonne partie remonte au protectorat.

La **bibliophilie** et le vieux papier ne sont pas du reste puisque des livres anciens et nouveaux sur Casablanca et son histoire ont été exposés.

- Animée par une quarantaine de collectionneurs présentant des articles diversifiés, la bourse d'échanges, a connu une affluence notoire. Des échanges fructueux ont été effectués entre collectionneurs venus de toutes les régions du royaume.

III- Les visiteurs :

A défaut d'instrument de comptage précis et en se fiant au recoupement de certaines sources d'information nous pourrions estimer le nombre de visiteurs à quelques 1200 personnes adultes et plus d'une centaine d'enfants.

Ces derniers, sont des adhérents de la Maison des jeunes d'El Hank pour des activités culturelles et sportives, ont pu bénéficier de cadeaux de notre part sous formes de produits philatéliques.

IV- Hommage :

Le Salon National de la Philatélie et de la Numismatique de Casablanca 2024, a été l'occasion de rendre un grand hommage au Président sortant Haj Omar Aichi.

Ainsi, un trophée de remerciement et reconnaissance lui a été remis récompensant le labeur et le dévouement dont il a fait preuve pendant son mandat à la tête de notre association.

V- Soutien, logistique et promotion du Salon :

Barid Al-Maghrib, principal sponsor, a fait bénéficier le Salon de Casablanca 2024 de son grand soutien logistique notamment par la fourniture de supports, panneaux...

Le Hall de l'exposition, le mobilier, la salle de conférence ont été mis à notre disposition par la Maison des jeunes d'El Hank avec le bienveillant accueil de Madame la Directrice.

La promotion a été assurée par le journal LE MATIN, essentiellement par un excellent reportage.

VI- Gratitudes et reconnaissances :

Les membres du bureau de l'Association Casablancaise des Philatélistes et Numismates, ses adhérents ainsi que les philatélistes et numismates du Maroc tiennent à exprimer leur gratitude et leur reconnaissance à tous ceux, Institutions, public..., qui ont aidé, de près ou de loin, à la réalisation de cet événement.

Ainsi, sont vivement remerciés :

- Monsieur le Directeur Général de Barid Al-Maghrib.
- Madame la Directrice de la Maison des jeunes d'El Hank et ses collaborateurs.
- Les autorités locales de Casablanca.
- Monsieur le Directeur Général du groupe LE MATIN.
- Madame la Directrice de la Communication Institutionnelle et des Relations Publiques de Barid Al-Maghrib
- Madame la Cheffe de la Division de la Philatélie et son équipe de Barid Al-Maghrib.
- Monsieur le chef de la Division de la Communication institutionnelle et des Relations Publiques et son équipe de Barid Al-Maghrib.
- Messieurs Youssef BEGGAR, Ibrahim El Khalil MAZIDAR, Ihssan BOUDAD, Abdelaziz BANOUTI, Mohamed GLITI, tous membres du bureau de l'association, qui ont constitué la cheville ouvrière de l'organisation du Salon.
- Tous nos visiteurs, particulièrement nos amis les Présidents des Associations de Philatélistes et Numismates venus nous féliciter et nous encourager.

VII- Conclusion : Pour un meilleur futur

Selon les participants et les visiteurs, presque à l'unanimité, le Salon est une réussite.

Mais restons humbles en reconnaissant quelques lacunes relevées au niveau de l'organisation, et que nous envisageons sérieusement de combler dans l'avenir, notamment lors de notre prochain Salon.



Affiche du Salon



Photo réunissant les participants et les exposants



Programme du Salon



Le Président explique la philatélie et la numismatique aux enfants



Cérémonie d'hommage au Président sortant de l'ACPN, désormais président d'honneur, M. Haj Omar Aichi, Trophée remis par le Président de l'ACPN, M. Abdelhamid Président du Salon de Casablanca



Vues partielles des collections



Photo de groupe des vétérans



Les indispensables apartés des anciens





Remise des cadeaux aux enfants



Des familles aux Salon

10.2. MONACOPhil, enfin découverte !

M. Mostefa BOUZEGAOU



Depuis des lustres, l'envie me pressait de visiter cette exposition philatélique d'envergure mondiale : MonacoPhil.

Celle-ci a vu le jour en 1997.

Elle avait pour but la présentation de 100 timbres et documents philatéliques, les plus rares du monde.

L'édition 2024, tenue à Monaco, du 5 au 7 décembre 2024, n'a pas failli à cet objectif.

L'événement est même élargi à des expositions de collections de haut niveau, des stands de ventes et autres activités, purement, philatéliques.

10.1. PHILEXRABAT 2025




بمناسبة تخليد
الذكرى الخمسون للمسيرة الخضراء
A l'occasion de la célébration du
50^{ème} Anniversaire de la Marche Verte
وإحياء الصوابة والمسكوكات للرباط
L'Amicale Philatélique et Numismatique de Rabat

تنظم
بتعاون مع مجلس مقاطعة أكادال/الرياض
ومساندة بريد المغرب وبنك المغرب
وبشراكة مع جمعية الزاجل للصوابعية والمسكوكات للرباط
En collaboration avec le Conseil de l'Arrondissement de l'Agdal/Ryad,
le soutien de Poste Maroc et Bank Al Maghrib et en partenariat avec
l'Association Zajil de Philatélie et de Numismatique de Rabat
بالمركز الثقافي لأكادال
Au Centre Culturel de l'Agdal

من 5 إلى 8 نونبر 2025 Du 5 au 8 Novembre 2025

المسابقة الوطنية الثامنة للصوابعية والمسكوكات
معروض الرباط - PHILEXRABAT 2025 -
8ème CHAMPIONNAT NATIONAL DE
PHIL ATELIE ET DE NUMISMATIQUE






Plus d'informations
+ 212 661 21 15 36
apnrabat@gmail.com

10.2. Compétition UPU

Découvrez ci-dessous la collection créée par la poste participant à la 19^e classe de compétition de l'UPU. Cette dernière a été exposée lors des expositions philatéliques internationales partenaires suivantes :

- EFIRO 2024, Bucarest, Roumanie, du 16 au 19 avril 2024 ;
- WESTPEX 2024, San Francisco, États-Unis, du 28 au 30 avril 2024 ;
- PARIS PHILEX 2024, Paris, France, du 29 mai au 1^{er} juin 2024 ;
- CHINA 2024, Shanghai, Chine (Rép. populaire), du 29 novembre au 3 décembre 2024.

LE TIMBRE-POSTE MAROCAIN, TEMOIN DE L'HISTOIRE ET REVELEATEUR DU DEVELOPPEMENT

Bien plus qu'un objet utilitaire d'affranchissement de courrier, Le timbre-poste est devenu, au fil du temps, un objet de collection portant l'empreinte de l'histoire, le reflet du présent et restera le témoin de l'évolution des pays et des nations.

En effet, quel meilleur vecteur d'information que le timbre-poste pour faire connaître les constantes fondamentales qui régissent notre pays, son histoire, ses particularités, ses grandes réalisations stratégiques socio-économiques et toutes les actions et les efforts déployés avec succès sur la voie du progrès et du modernisme.

La présente exposition philatélique intitulée : « Le timbre-poste marocain, témoin de l'histoire et révélateur du développement » se veut comme un récit narratif de l'histoire, du patrimoine, des avancées en matière de droits humains, du développement socio-économique... et qui invite à l'ouverture et à la rencontre d'autres pays à travers les émissions communes.

Ce récit est également une ode aux efforts consentis par notre institution et marquent l'intérêt qu'elle attache à l'activité philatélique. Ce qui l'a toujours conduite à :

- **Elargir et diversifier les thématiques,**
- **Prôner le respect de l'environnement en utilisant des encres non polluantes et du papier certifié FSC issu de forêts gérées durablement,**
- **Introduire de nouvelles techniques d'impression et de fabrication de timbres-poste,**
- **Introduire des éléments de sécurité pour faire face à la contrefaçon, notamment l'adoption :**
 - **D'échancrures, placées au niveau des dentelures,**
 - **D'encres invisibles phosphorescentes,**
 - **Et de micro-textes.**

Les valeurs faciales adoptées sur les timbres-poste sont celles d'un affranchissement d'une lettre de 20g acheminée :

- **à l'intérieur du Maroc et vers les pays de l'UMA, elles sont de : 3,75 MAD changée en 4,10 MAD ou N 20g, valeur à validité permanente ;**
- **à destination des pays de l'Europe, elles sont de 9,00 MAD changée en 9,80 MAD ou 120g, valeur à validité permanente.**


مجموعة بريد المغرب
XO.U O.O.E.A H.C.V.O.E.B
GROUPE BARIO AL-MAGHRIB

QUAND LE TIMBRE-POSTE RACONTE L'HISTOIRE ...

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, garant d'un Maroc proche de ses traditions et résolument tourné vers l'avenir. Un Maroc qui tire sa force de son histoire glorieuse marquée par la lutte menée par le Roi et son peuple pour la liberté.

Le timbre-poste, en sa qualité de témoin d'événements marquants de l'histoire du Maroc, commémore à travers ces illustrations, le Centenaire de la bataille d'Anoual et le 70^{ème} anniversaire de la révolution du Roi et du Peuple.



Carnet à 10 timbres-poste
autocollants de S. M. le Roi
Mohammed VI

Mise en vente : 30/08/2023
Prix de vente du carnet : 98,00 MAD
Technique d'impression : Offset



70^{ème} anniversaire de la
révolution du Roi et du Peuple

WNS : MAD0723
Date d'émission : 30/08/2023
Valeur faciale : 9,80 MAD
Technique d'impression : Offset



Carnet à 10 timbres-poste
autocollants de S. M. le Roi
Mohammed VI

Mise en vente : 30/08/2023
Prix de vente du carnet : 41,00 MAD
Technique d'impression : Offset



Centenaire de la bataille
d'Anoual (1921 - 2021)

WNS : MAD0221
Date d'émission : 30/08/2021
Valeur faciale : 4,10 MAD
Technique d'impression : Offset



QUAND LE TIMBRE-POSTE APPELLE À LA SOLIDARITÉ...

La solidarité est un moyen de garantir la stabilité d'une société qui s'inscrit dans la voie du progrès et du développement.

Émettre des timbres-poste pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin est l'occasion pour Poste Maroc de réaffirmer son engagement aux causes humanitaires tout en soutenant des actions pour le bien public.



**Séisme d'Al Hoceïr : Pour la
reconstruction des provinces dévastées**

WNS : MA015.23
Date d'émission : 29/12/2022
Valeur faciale : 4,30 x 5,00 MAD
Technique d'impression : Offset



Journée internationale des volontaires

WNS : MA017.21
Date d'émission : 08/02/2021
Valeur faciale : 9,00 MAD
Technique d'impression : Héliogravure



**Jeux d'argent de l'Agence Bayt
Mal Al Qods Acharif**

WNS : MA003.28
Date d'émission : 20/03/2023
Valeur faciale : 9,00 MAD
Technique d'impression : Offset



QUAND LE TIMBRE-POSTE PROMeut L'UNIVERSALITÉ DES DROITS HUMAINS

Pour célébrer le 75^{ème} anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Poste Maroc a choisi, pour la première fois dans l'histoire de la philatélie marocaine, d'émettre un timbre-poste transparent autocollant qui illustre, en dorure gold, un dessin qui promeut la liberté, l'égalité et la justice pour tous.

Déclaration Universelle des Droits
de l'Homme : 75 ans

WNS : MA054.23
Date d'émission : 10/12/2023
Valeur faciale : 5,50 MAD
Technique d'impression : Timbre autocollant
transparent imprimé en numérique
avec marquage à chaud et dorure gold



QUAND LE TIMBRE-POSTE DEVIENT UN VECTEUR DE PROMOTION DES DROITS HUMAINS

Dans sa quête vers la modernité, le Maroc a compris la nécessité de garantir l'accès de tous à la justice, l'inclusion, le droit à la vie privée et à la santé. A cet effet, le gouvernement, les institutions du pays travaillent étroitement pour la mise en œuvre de solutions pour rendre justice, promouvoir les principes d'équité, et de renforcement de la primauté de la loi.

Les émissions spéciales présentées sur cette feuille rappellent, à ce titre, les avancées introduites en matière de promotion des droits de l'Homme et leur évolution au Maroc à travers son adhésion aux institutions internationales et la création d'institutions nationales œuvrant en matière de droits de l'Homme.



20^{ème} anniversaire de la création de
l'institution du Médiateur du Royaume
WNS : MA002.23
Date d'émission : 26/09/2023
Valeur faciale : 2,75 MAD
Technique d'impression : Offset



Journée internationale de la protection
des données personnelles - 2023
WNS : MA001.23
Date d'émission : 26/01/2023
Valeur faciale : 3,75 MAD
Technique d'impression : Offset



Journée mondiale de la sécurité et
de la santé au travail
WNS : MA003.21
Date d'émission : 28/04/2021
Valeur faciale : 3,75 MAD
Technique d'impression : Hallogravure



Journée mondiale sans tabac

WNS : MA006.21
Date d'émission : 20/05/2021
Valeur faciale : 3,75 MAD
Technique d'impression : Hallogravure



QUAND LE TIMBRE-POSTE DEVIENT UN VECTEUR DE PROMOTION DES DROITS DE LA FEMME

Au Maroc, le militantisme féminin a débute au préalable de l'indépendance du pays. Les personnalités féminines ci-après ont milité chacune dans son domaine pour l'émancipation de la femme au Maroc, son droit à l'éducation, au travail, etc. Pionnières, courageuses et passionnées et dont le combat, le militantisme et le legs avaient inspiré de nombreuses femmes des générations qui ont suivi et œuvré pour la protection des femmes des violences qu'elles peuvent subir.

Le timbre-poste commémorant la Journée Internationale des Femmes reproduit une œuvre peinte illustrant la femme et l'homme, deux êtres égaux, portant la responsabilité commune du destin de notre planète. Au-delà de la notion d'égalité, ils dégagent une complémentarité harmonieuse dans cette quête de durabilité.



Déclaration de Marrakech 2020 pour la lutte contre la violence faite aux femmes

WNS : MA015.22
Date d'émission : 30/10/2022
Valeur faciale : 3,75 MAD
Technique d'impression : Offset

Journée Internationale des Femmes

WNS : MA004.22
Date d'émission : 08/03/2022
Valeur faciale : N 20g
Technique d'impression : Offset



Personnalités marocaines féminines

WNS : MA005.22 - MA006.22 - MA007.22
Date d'émission : 23/03/2022
Valeur faciale : N 20g x 3
Technique d'impression : Offset



QUAND LE TIMBRE-POSTE DEVIENT UN VECTEUR DE PROMOTION DE LA RÉSILIENCE

En tant que pays tourné vers l'avenir, impacté par la croissance démographique et les changements climatiques, le Maroc s'inscrit dans une stratégie de gestion durable des ressources naturelles, de production et de consommation responsables.

En effet, le réexamen des systèmes alimentaires ajoutés à une gestion résiliente de l'eau, ressource menacée d'épuisement contribuera à réduire la faim, la malnutrition et la pauvreté et créer un environnement plus sain, plus résilient et plus durable.



Année internationale des fruits et des légumes

WNS : MA019.21
Date d'émission : 31/12/2021
Valeur faciale : 3,75 MAD
Technique d'impression : Offset

Journée mondiale de l'alimentation 2023

WNS : MA009.23
Date d'émission : 16/10/2023
Valeur faciale : 4,30 MAD
Technique d'impression : Offset



QUAND LE TIMBRE-POSTE SOUTIENT LA PLANÈTE...

Ces émissions spéciales de timbres-poste sensibilisent le public sur la nécessité de préserver notre environnement, de protéger notre faune et flore et de contribuer à la durabilité de la planète :

« Expedition RA II » entreprise à partir du Maroc, sous le drapeau des Nations Unies, a permis de mesurer la pollution de l'océan Atlantique via des prélèvements quotidiens effectués à partir de l'eau de mer et d'interdire en 1972 le déversement d'huiles usagées en plein mer.

Le « Géoparc mondial M'Goun de l'UNESCO », premier géoparc du Maroc, de l'Afrique et du monde arabe. Et « le Jardin Zoologique de Rabat, structure moderne de très grande qualité, construite en conformité avec les normes internationales en la matière et les exigences du développement durable.



الطابعات
البريدية
الخاصة
بالتبريد
RA II
ROYAUME DU MAROC
21-05-2021

Expedition RA II

WHS : MA004.21

Date d'émission : 21/05/2021

Valeur faciale : 9,00 MAD

Technique d'impression : Hélogravure



10^{ème} anniversaire du Jardin
Zoologique de Rabat

WHS : MA005.21

Date d'émission : 14/05/2022

Valeur faciale : 10 MAD

Technique d'impression : Offset



10^{ème} Conférence internationale
sur les géoparc mondiaux de l'UNESCO

WHS : MA005.23

Date d'émission : 11/09/2023

Valeur faciale : 9,80 MAD

Technique d'impression : Offset



LE TIMBRE-POSTE VECTEUR DE PROMOTION DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL...

Le Maroc bénéficie d'un riche patrimoine culturel varié, résultant d'un mélange de traditions et de coutumes qui proviennent de diverses cultures telles que l'amazighe, l'arabo-musulmane, la hassanie, et autres. Chaque région du pays apporte ses propres spécificités, ce qui contribue à la richesse de la diversité culturelle marocaine.

Les timbres ci-après mettent en exergue le savoir-faire ancestral lié à l'activité autour de la rose (distillation de l'eau de rose) et toutes les traditions locales et festives qui l'accompagnent, patrimoine équestre du Royaume et l'une des principales facettes du patrimoine immatériel sahraoui.



La rose à parfum - Ketat M'Douna

WNS : MA004.23
Date d'émission : 20/06/2023
Valeur faciale : 20g
Technique d'impression : Offset



49th anniversaire de la Marche Verte
WNS : MA012.22
Date d'émission : 06/10/2023
Valeur faciale : 9,00 MAD
Technique d'impression : Offset



Société Royale d'Encouragement
du Chien - 20 ans
WNS : MA006.23
Date d'émission : 26/06/2023
Valeur faciale : 10,30g
Technique d'impression : Offset



QUAND LE TIMBRE-POSTE ILLUSTRE LE PATRIMOINE MÉDITERRANÉEN DU MAROC

En tant que membre de l'Union Postale de la Méditerranée, le Maroc veille constamment au développement de ses relations avec les pays de cette communauté postale notamment par les émissions communes et qui portent sur le patrimoine méditerranéen (Bijoux, villes antiques et festivals). Par ces émissions, Poste Maroc a toujours participé aux concours du plus beau produit philatélique méditerranéen lancés par L'Union Postale pour la Méditerranée et a été primé à maintes reprises.



Winner 1 Gold



Bijoux Artisanaux en Méditerranée

WNS : MA009.21
Date d'émission : 12/07/2021
Valeur faciale : 9.00 MAD
Technique d'impression : Offset



Villes antiques de Méditerranée

WNS : MA010.22
Date d'émission : 11/07/2022
Valeur faciale : 9.00 MAD
Technique d'impression : Offset



Festivals méditerranéens

WNS : MA006.23
Date d'émission : 10/09/2023
Valeur faciale : 10g
Technique d'impression : Offset



Winner 2 Bronze

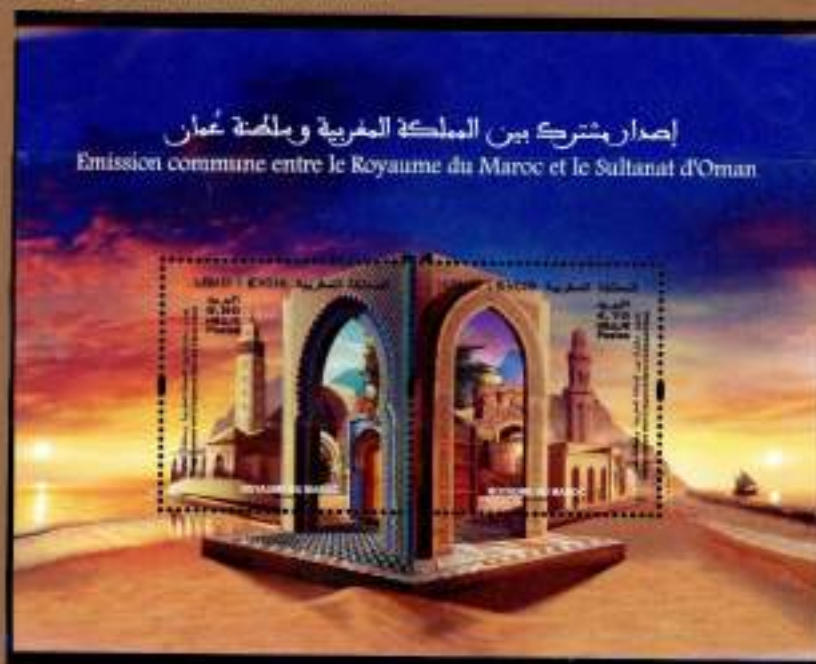


Winner 3 Bronze

QUAND LE TIMBRE-POSTE S'ÉRIGE EN TRAIT-D'UNION ENTRE LES PAYS : EMISSIONS COMMUNES

En tant que membre de l'Union Postale Universelle, le Maroc veille constamment au développement de ses relations avec les pays de cette communauté postale notamment par l'émission commune de timbres-poste.

Des émissions qui contribuent à renforcer les liens entre la culture marocaine et celles des autres pays, et demeurent à jamais inscrites dans les patrimoines philatéliques respectifs, témoignant ainsi de la richesse et de la diversité des échanges culturels entre les nations.



Emission commune entre le Royaume
du Maroc et le Sultanat d'Oman

WNS : MA001.24 - MA002.24

Date d'émission : 10/03/2024

Valeur faciale : 4,30 MAD - 3,50 MAD

Technique d'impression : Numérique



Emission commune :
Royaume du Maroc - République Tunisienne

WNS : MA015 - MA016.21

Date d'émission : 02/12/2021

Valeur faciale : 3,75 MAD - 3,00 MAD

Technique d'impression : Héliogravure



Emission Commune :
Royaume du Maroc - République Dominicaine

WNS : MA001.21 - MA002.21

Date d'émission : 25/03/2021

Valeur faciale : 3,75 MAD - 3,00 MAD

Technique d'impression : Héliogravure



Emission commune : Maroc - Serbie

WNS : MA002.22 - MA003.22

Date d'émission : 01/03/2022

Valeur faciale : N 20g - 1 20g

Technique d'impression : Offset



QUAND LE TIMBRE-POSTE RACONTE L'HISTOIRE DE LA POSTE...

Créée le 22 novembre 1892 par décret du sultan Moulay Hassan I^{er}, la poste marocaine consistait en 09 liaisons postales régulières connectant 13 villes du Royaume. Le timbre-poste n'étant pas encore d'usage, ce sont deux cachets attribués à chaque ville qui permettaient l'oblitération des envois postaux. L'un, de forme circulaire, s'utilisait sur les sacsches et le courrier officiel et l'autre, de forme octogonale, pour cacheter les lettres. Les empreintes des cachets portaient l'une des six couleurs vivantes : violet, vert, bleu, rouge, noir et orange.

Ainsi 13 séries de 2 timbres-poste chacune, illustrant les empreintes des cachets des 13 villes, furent émises en commémoration du 130^{ème} anniversaire de la création de la Poste. Les séries illustrant la liaison El-Jadida - Marrakech, 1^{ère} liaison empirique est présentée ci-après. Depuis ce temps-là, la poste marocaine mène une politique de développement soutenue du secteur vers une modernisation plus étendue de ses services à la clientèle tous métiers confondus. Elle s'ouvre à des collaborations continentales et internationales comme en témoignent les timbres ci-après...

130^{ème} anniversaire de la Poste
Marrakech - El-Jadida
WNS : MA-016.22 MA016.22
Date d'émission : 22/11/2022
Valeur faciale : 3,75 MAD x 2
Technique d'impression : Offset



Liaison postale El-Jadida - Marrakech

130^{ème} anniversaire de la
Route Makhzen - Marrakech
WNS : MA-016.22 MA016.22
Date d'émission : 22/11/2022
Valeur faciale : 3,75 MAD x 2
Technique d'impression : Offset



Poste africaine
WNS : MA-010.21
Date d'émission : 24/04/2021
Valeur faciale : 1,50 MAD
Technique d'impression : Hologramme



Inauguration du Siège de l'Union
Panafricaine des postes
WNS : MA-012.23
Date d'émission : 22/11/2022
Valeur faciale : 1,50 MAD
Technique d'impression : Offset



QUAND LE TIMBRE-POSTE MARQUE L'ÉVOLUTION DE LA POSTE...

A l'occasion de l'organisation de la conférence philatélique africaine à Rabat en partenariat avec l'Union Panafricaine des Postes, Poste Maroc a émis un timbre-poste commémoratif illustrant, dans les couleurs vives de l'Afrique, plusieurs monuments de la ville de Rabat, ville lumière et capitale marocaine de la culture. Imprimé en offset, ce timbre-poste comprend un QR code, qui permet à son scan de visualiser une vidéo animée de la ville de Rabat selon la réalité augmentée.



Scannez-moi
et je vous fais visiter
Rabat, ville des lumières !



Conférence philatélique africaine - Rabat 2023

WNS : MAD13.23

Date d'émission : 21/11/2023

Valeur faciale : 9,80 MAD

Technique d'impression : Offset + Réalité augmentée

QUAND LE TIMBRE-POSTE CÉLÈBRE L'ÉDUCATION...

L'éducation est la clé qui permettra à une nation de préserver son identité et d'atteindre les meilleures facettes de la modernité. Elle permet aux sociétés de rompre avec le cycle de la pauvreté, de réduire les inégalités et de favoriser la tolérance entre les peuples.

Les timbres-poste ci-après illustrent plusieurs institutions spécialisées dans différents domaines d'enseignement au Maroc.



estth
25
15-12-2021
Bord Al-Maghrib

École Supérieure des Industries du
Textile et de l'Habillement : 23 ans

WNS : MAD06.21
Date d'émission : 16/12/2021
Valeur faciale : 3,75 MAD
Technique d'impression : Hallograure



Lydie Moulay Idria - Fée (1914 - 2022)

WNS : MAD06.22
Date d'émission : 16/12/2022
Valeur faciale : 3,75 MAD
Technique d'impression : Offset



Institut Scientifique (1920 - 2023)

WNS : MAD06.23
Date d'émission : 23/10/2023
Valeur faciale : 4,10 MAD
Technique d'impression : Offset



Cinquantenaire de l'Ecole Hassan II
des Travaux Publics

WNS : MAD06.22
Date d'émission : 06/06/2022
Valeur faciale : 3,75 MAD
Technique d'impression : Offset

LE TIMBRE-POSTE, VECTEUR DE PROMOTION DE L'ART, LA CULTURE ET LE SPORT

Ces timbres-poste dévoilent un monde de créativité, d'expression culturelle et de passion pour le sport. Le Maroc, encourageant l'art dans toutes ses formes, porte une attention particulière à l'art, au théâtre et aux arts plastiques. Les timbres reproduisant des œuvres d'artistes de renommées nationale et internationale en témoignent...

A travers le timbre-poste, consacrée à l'équipe nationale du Maroc pour son parcours exemplaire à la coupe du monde à Qatar, on rend un hommage particulier aux lions de l'Atlas qui ont conquis non seulement le cœur des marocains mais le monde entier.



Art et Culture : Paravents

WNS : MA008.21 - MA009.21

Date d'émission : 21/06/2021

Valeur faciale : 3,75 MAD x 2

Technique d'impression : Héliogravure



Retrospective SALADI

WNS : MA008.21

Date d'émission : 30/06/2021

Valeur faciale : 9,00 MAD

Technique d'impression : Numérique



Eugène Delacroix, souvenirs d'un voyage au Maroc

WNS : MA015.31

Date d'émission : 22/09/2021

Valeur faciale : 3,00 MAD

Technique d'impression : Héliogravure



Equipe Nationale du Maroc

WNS : MA041.22

Date d'émission : 20/12/2022

Valeur faciale : 5,00 MAD

Technique d'impression : Offset



Théâtre Mohammed V : 50 ans

WNS : MA039.22

Date d'émission : 12/12/2022

Valeur faciale : 3,75 MAD

Technique d'impression : Offset



QUAND LE TIMBRE-POSTE CÉLÈBRE LES INSTITUTIONS ET INFRASTRUCTURES...

Le Maroc, pays offrant un environnement propice à l'épanouissement d'institutions modernes autant administratives que religieuses et à la promotion de la qualité de service que ces institutions, en perpétuel développement, offrent depuis leur création, notamment celles œuvrant entre autres dans le domaine de la gestion, la valorisation et la communication des archives et celle désignée pour la mission de la diffusion du savoir religieux hors la tenue des prières.



30^{ème} anniversaire des Archives du Maroc

WNS : MA094.21

Date d'émission : 30/11/2021

Valeur faciale : 8,75 MAD

Technique d'impression : Hallogravure

46^{ème} anniversaire de la marche verte

WNS : MA013.21

Date d'émission : 06/10/2021

Valeur faciale : 8,00 MAD

Technique d'impression : Hallogravure



48^{ème} anniversaire de la marche verte

WNS : MA013.23

Date d'émission : 06/10/2021

Valeur faciale : 9,80 MAD

Technique d'impression : Offset

Exposition nationale Belge avec comme invités, la France et l'Allemagne.

Des collections sur le Maroc y seront également présentées en exhibition et d'autres en compétition.



Championnat National de Philatélie Nationaal Kampioenschap voor Filatelie Nationale Meisterschaften der Philatelie National Championship of Philately

Organisation
Organisatie
Organization
Organisation

Fédération Royale des Cercles Philatéliques de Belgique
Koninklijke Landsbond der Belgische Postzegelkringen
Conseil Philatélique Hennuyer



Expositions compétitive et de propagande et Salon d'honneur
Competitieve en propaganda tentoonstellingen, Eresalon
Wettbewerbs- und Propagandaausstellungen, Ehrensalon
Competitive and propaganda exhibitions, Court of Honour
Émissions postales – Postzegeluitgiften - Briefmarkenausgaben - Stamp issues
Espace d'exposition de 4.000 m² - Tentoonstellingsruimte van 4.000 m²
Ausstellungsfläche von 4.000 m² - Exhibition space of 4.000 m²

28 & 29.08.2026 – 10h00 à 17h00

30.08.2026 – 10h00 à 15h00



Contact : E-Mail : philhainaut26@gmail.com

Président : Bernard Péters +32 69 351053

Secrétariat : Jean-Claude Guyaux +32 475867456

Lors de l'exposition nationale de 2026, les organisateurs de **Philhainaut'26**, ont décidé de laisser une place à une autre facette de collection, la "**Numismatique**".

Cette zone, sera gérée par le "**Cercle Numismatique de La Louvière**"



NumisHainaut'26

Numismatic & Philatelic Show
Exhibition and conferences

August 28th-29th 2026
9AM - 5PM
August 30th 2026
9AM - 3PM




LOUV EXPO

4,000m²

Organised by CNLL



Info & reservations
+32.488.11.27.70 // comite.cnll@yahoo.com

rue Arthur Delaby - 7100 La Louvière Belgium

Free entrance Free parking

Sponsored by 



CLUB PHILATÉLIQUE POSTAL INTERNATIONAL INTERNATIONAL POSTAL PHILATELIC CLUB

Musée de La Poste de Paris
34 boulevard de Vaugirard
75731 Paris Cedex 15 (France)
T. + 33 6 89 68 82 37

E-mail. contact@philatelic-postal-club.org; www.philatelic-postal-club.o



Communiqué de presse

Vous avez dit Postal Club ?

Le Club Philatélique Postal International (Postal Club) réunit **plus de 220 membres** de **23 pays** différents. Il a pour objectif de développer des relations et de **réunir** des philatélistes et des collectionneurs appartenant ou ayant appartenu à une entreprise ayant un lien avec la philatélie ou la communication écrite ou électronique, ainsi que des représentants des autorités postales œuvrant dans le domaine de la philatélie, des imprimeurs de sécurité, des éditeurs de catalogues et des journalistes philatéliques. Le CLUB PHILATÉLIQUE POSTAL INTERNATIONAL (INTERNATIONAL POSTAL PHILATELIC CLUB) accepte des personnes extérieures au cercle défini précédemment.

Les actions sont des activités traditionnelles de club : **développer le concept de la philatélie** ou de collections corollaires, **mettre en relation des membres de différents pays** et ayant des thèmes collectionnés communs, **diffuser de l'information sur les émissions innovantes** du monde entier, **organiser des réunions et des conférences philatéliques** ou des **rencontres conviviales lors d'expositions ou de salons philatéliques**.

Les jeunes adhérents du Postal Club reçoivent régulièrement des pochettes de timbres neufs et des concours leur sont régulièrement proposés.

Des informations complémentaires sur le Club Philatélique Postal International peuvent être obtenues en envoyant un e-mail à contact@philatelic-postal-club.org ou un message sur la page [Facebook @PhilatelicPostalClub](https://www.facebook.com/PhilatelicPostalClub)

Club Philatélique Postal International (Postal Club)

Musée de La Poste de Paris
34 boulevard de Vaugirard
75731 Paris Cedex 15 (France)
T. + 33 6 89 68 82 37

E-mail. contact@philatelic-postal-club.org

POUR LES PHILATELISTES MAROCAINS DESIREUX D'ADHERER AU POSTAL CLUB INTERNATIONAL,
VEUILLEZ PRENDRE ATTACHE AVEC M' ABDELKADER LEMRAHI, MEMBRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION AU TEL/WHATSAPP : +212661211536 OU PAR E-MAIL :
lemrahi@hotmail.com



Le but est de transmettre notre expérience auprès du plus grand nombre de collectionneurs afin de dynamiser notre passion commune et de permettre à tout un chacun l'accès à la connaissance.

Dès lors, toute information sur un timbre, une série ou un pli peut être publiée et partagée entre tous les lecteurs.

N'hésiter donc pas à prendre contact avec un membre du comité de rédaction pour la mise en place et la publication d'un article.

<http://www.philafrica.be/MAGHREBOPHILA/bulletins.htm>

12. PETITES ANNONCES

Cette rubrique est ouverte aux membres de l'APNR. (Merci d'envoyer votre demande au président de l'APNR)

Elle est limitée à 3 lignes max, + contact.

Recherche :

Timbres et plis avec timbres perforés - plis avec empreintes mécaniques du Maroc et d'Algérie - Plis du Maroc avec censures Françaises - Plis divers, cartes postales de Bab, (postes des différentes villes). Les cartes Carricatures de Paul Neri.

Jean-Claude Guyaux : +32 475867456 gjc@hotmail.be

Plis avec timbre type Mouchon bleu 25 c - Cachets Maghzen et plis de la Poste Chérifienne - Plis avec des timbres roulettes - Timbres et plis avec timbres perforés - PAP ayant circulé - Plis avec timbres de la Marche Verte - Cartes postales maximum
Abdelkader Lemrahi : +212 6 61 21 15 36 lemrahi@hotmail.com

13. Bulletin d'Adhésion à l'A.P.N.R.

Amicale Philatélique et
Numismatique de Rabat



ودادية الطوايع والمسكوكات
للرياض

BULLETIN D'ADHESION

رقم الانخراط: N° d'adhérent

J'adhère : ☐ أنخرط

Je renouvelle mon adhésion: ☐ أجدد انخراطي

الاسم الشخصي Prénom :

الاسم العائلي Nom :

تاريخ ومكان الزيداد Date et lieu de naissance :

مهنة Profession :

رقم بطاقة التعريف الوطنية N° CIN :

العنوان Adresse :

الهاتف Téléphone :

البريد الالكتروني E-mail :

Centre d'intérêts الاهتمام: Philatéliste الطوايع: ☐ Numismate النقود: ☐ Autre أخرى: ☐

☐ Adhésion / الانخراط : 100.00 DH

☐ Adhésion étudiants / entre 18 et 25 ans 20.00 DH: انخراط الطلبة من 18 الى 25 سنة

☐ Adhésion enfants : 1 DH symbolique - 18 ans 18 سنة : درهم واحد رمزي

Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur de l'Amicale et d'y adhérer
أقر أنني اطّلت على القانون الأساسي والنقانون الداخلي للودادية

NB : bulletin à renseigner en arabe et en français en y joignant une photo de l'adhérent.

ملحوظة : المرجو ملئ الاستمارة ومرافقتها بصورة المنخرط.

في الرياض / / Rabat, le

توقيع : Signature

M^r Abdellah WAHAM - Philatélie/Numismatique

Achat -vente - abonnement - timbres et monnaies

**Passage TAZI - Avenue Hassan II -
Esc C 5^{ème} étage n° 33 Casablanca 20000 Maroc**

Tél : 00212 6 62 24 10 71

E-mail : wahamabdou@hotmail.com

Le Coin du Collectionneur

Ventes de timbres, cartes postales anciennes du
Maroc, livres anciens, monnaies, etc...

Souk Al Massira - Porte n°1 Boutique 66 - Agadir

Tél : +212 6 88 14 75 83 E-mail : lisa.5415@orange.fr

M^{me} Elisabeth BLANCHARD, française, native d'Agadir

Membre de l'Association Philatélique d'Agadir

M^r Ammor Ahmed

Achat, vente, expertise

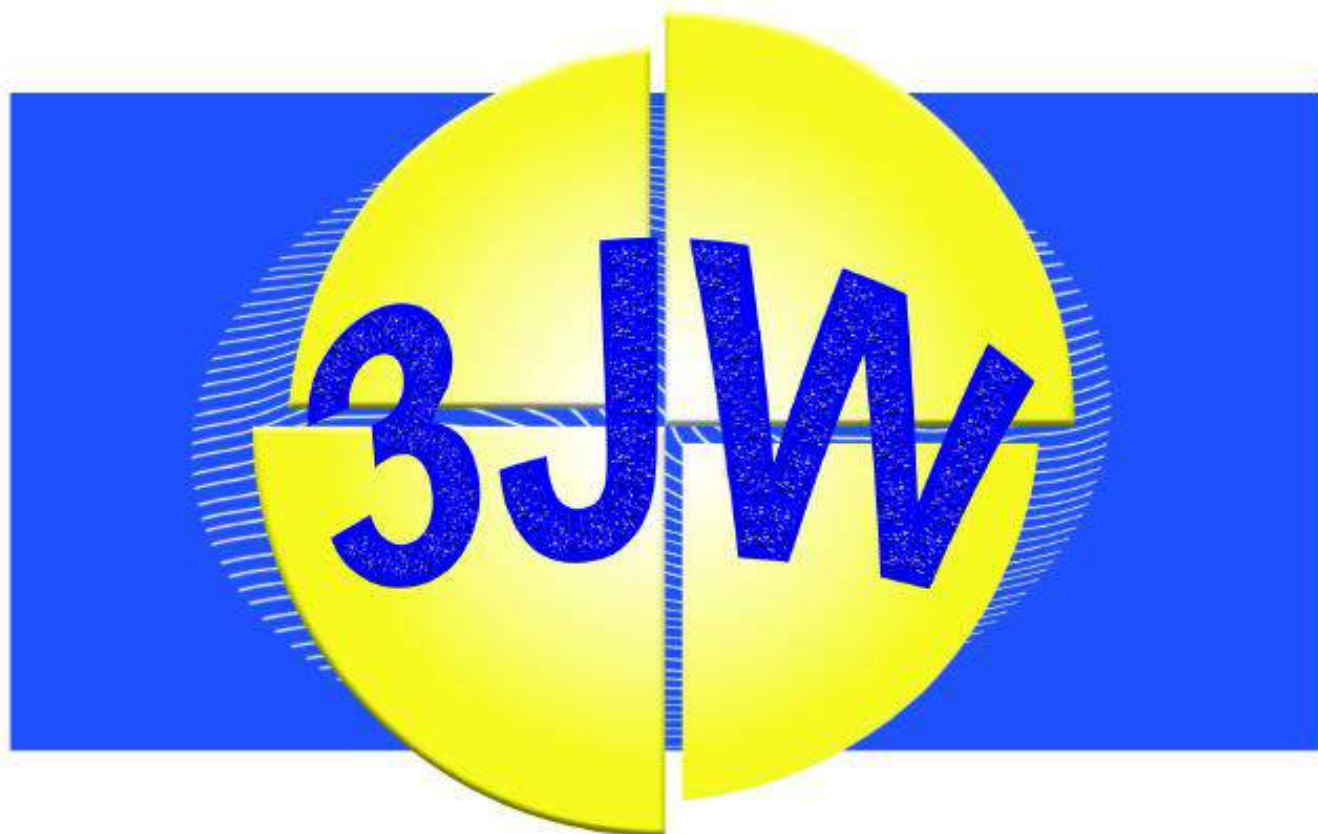
**Monnaies marocaines, islamiques, antiques,
billets de banque,
bijoux berbères et antiquités marocaines.**

Livraison : tout le Royaume

Gsm et WhatsApp : +212 6 31505533

E-mail : ammor.ahmed@hotmail.com

VOTRE PARTENAIRE EN SÉCURITÉ INCENDIE



MATÉRIEL DE PROTECTION PROFESSIONNELLE DES BIENS ET DES PERSONNES

3JW
30, rue Moulay Ahmed Loukil – Hassan – 10000 Rabat – MAROC
WWW.3JW.MA - 3JW@3JW.FR
RC : 39235 - TP : 20122892 - ID Fiscal : 29154342 - CNSS : 9483009



وحماية الصوابية و المسكوكات للرباط

AMICALE PHILATELIQUE
ET NUMISMATIQUE DE RABAT